

BULLETIN  
DE L'ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENS ÉLÈVES  
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV  
DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XXXIX

58<sup>e</sup> ANNÉE

1 9 6 7

# ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ

103, RUE VALETTE, 103

BERGERAC

(DORDOGNE)

Bergerac, le octobre 1967.

*Mon cher camarade,*

*La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 22 octobre.*

*Elle sera présidée par notre camarade le général de division Maurice SARAZAC, chargé de mission à la Préfecture des Basses-Pyrénées, commandeur de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, croix de guerre 1939-1945, croix de la Valeur militaire, médaille coloniale, officier du Mérite civil, officier du Mérite Saharien, chevalier du Mérite agricole, Presidential Unit citation, grand-croix du Mérite militaire espagnol, commandeur de l'ordre royal suédois de l'Épée, commandeur du Nichan Iftikar, du Dragon d'Annam, de l'Ouissam Alaouite et de l'Etoile noire du Bénin.*

*Le matin, à 10 h 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une salle de classe, au collège, devenu lycée, rue Lakanal, n° 2.*

*On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.*

*La réunion se terminera par la cérémonie traditionnelle devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.*

*A 13 heures, le banquet habituel sera servi au restaurant de l'aérogare de Bergerac-Roumanières (tél. 57.15.87). Les dames seront les bienvenues. Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous à 12 h 30 devant le lycée Henri-IV.*

*L'ensemble total des frais sera de 22 francs au maximum pour chaque participant.*

*Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 14 octobre.*

*Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.*

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

VOIR AU VERSO

VOIR AU RECTO

## PROCURATION

Le soussigné (1) .....  
donne pouvoir à M. (2) .....  
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 22 octobre 1967 pour : 1° Voter sur l'approbation du rapport moral et du rapport financier de 1966; 2° Elire QUATRE membres du Conseil d'Administration. MM. Albert VÉDRINES, André DELPÉRIER, Lucien VIDEAU et Henri BARDON sont sortants (3); 3° Délibérer sur des questions diverses.

A ..... le ..... 1967 (4)

---

---

## FORMULE D'ADHÉSION AU BANQUET

Le soussigné (1) ..... et Mme (1) ou (6) .....  
assister }<sup>a</sup>  
          } ont (6) au banquet du 22 octobre 1967.

Le montant (7) est ci-joint en ..... (5) ou (6) sera adressé par ..... (5) ou (6)  
ou sera versé au Trésorier le 22 octobre 1967 (6).

A ..... le ..... 1967 (4).

---

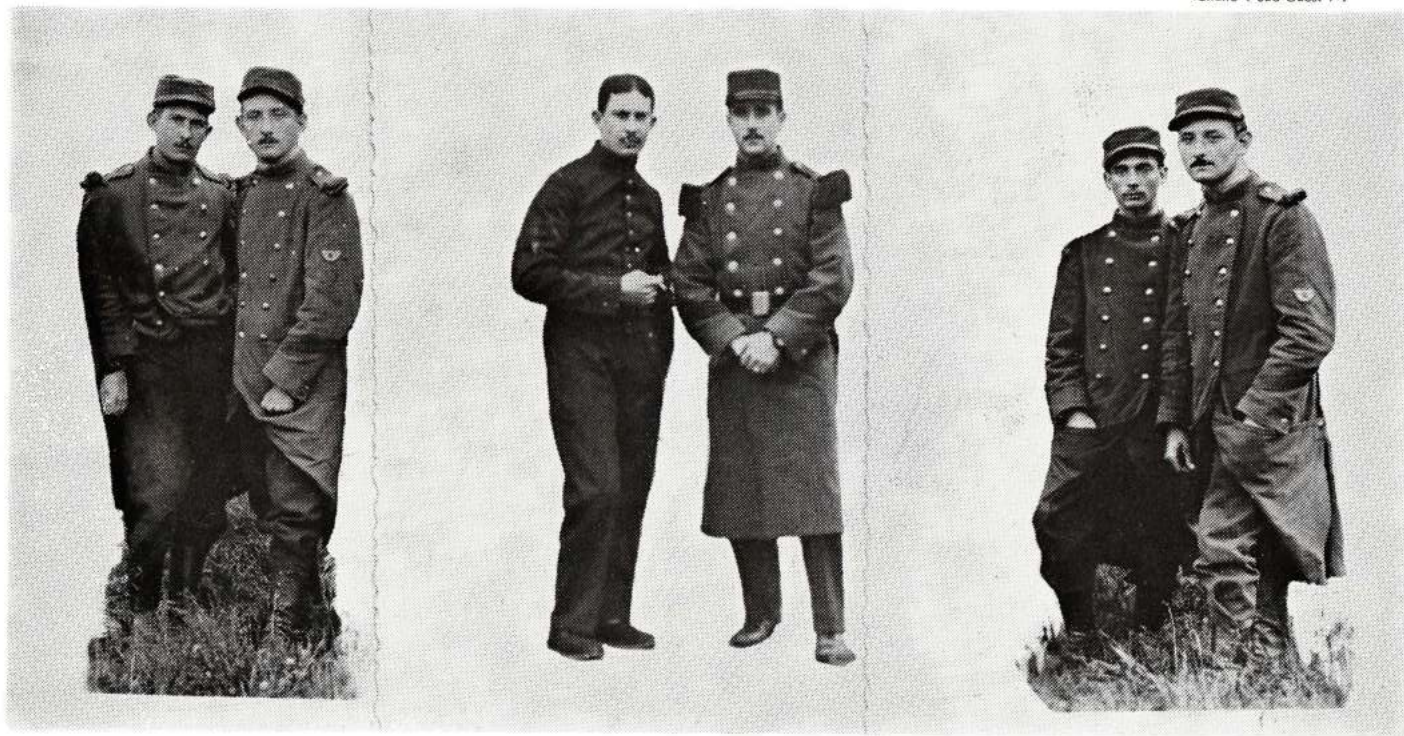
(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse. — (2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence est certaine ou LAISSER EN BLANC. — (3) Ils sont rééligibles. — (4) Dater et signer. — (5) Préciser la nature de l'envoi (mandat-poste, chèque bancaire, chèque postal, mandat-carte). — (6) Rayer la mention inutile. — (7) 22 F par convive.

**A détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, " Aux 3 Pavillons ", 103, rue Valette, BERGERAC**



DANS L'ACTIVE, AU 108<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE DE BERGERAC

(Cliché « Sud-Ouest »).



MAI 1914  
Camp de la Courtine  
ROGER REBIÈRE ET ARTHUR DELOUIS  
(mort pour la France)

JANVIER 1914  
Caserne Chanzy à Bergerac  
ROGER REBIÈRE  
ET MAURICE PELALO

MAI 1914  
Camp de la Courtine  
FRANCIS MICHELET ET GEORGES DELOUIS  
(morts pour la France)

*IN LIMINE*



LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU

Une de ses dernières photographies  
(et peut-être la dernière)  
prise en février 1966

XXXIX<sup>e</sup> BULLETIN

1967

MEMBRES D'HONNEUR :  
 M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. ÉMILE COUNORD (1842 - 1927), M. MARCEL FLOURET, M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872 - 1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

\*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :  
 MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME BLANCHE AUBERT-FRÉDET, M. ALBERT CHEVALIER, M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI.

\*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

\*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966).

\*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :  
 M. LE SOUS-PRÉFET JEAN DOMINÉ, M. LE MAIRE HENRI SICARD, M. LE PRINCIPAL YVES ARRAMOND.

\*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
 PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. JEAN BARTHE ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, GEORGES BRASSEM, ANDRÉ DELPÉRIER, AMAURY DE MADAILLAN, MICHEL MANET, PIERRE PUCHEU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. PIERRE FAISANDIER, DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE LA S.A.R.L. IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST A BERGERAC



## SOMMAIRE

- 2 Situation financière.  
 Jean BARTHE.
- 5 Assemblée générale du 23 octobre 1966.
- 9 Discours du XL<sup>e</sup> banquet  
 Jean-Claude ALCADÉ, René ROUSSEAU,  
 Christian de MESLON.
- 29 La Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- 36 La petite chronique bordelaise  
 Jean FORIE.
- 37 Délibérations du Conseil d'Administration.
- 38 La petite histoire.  
 Robert COQ.
- 40 Vieux souvenirs du collège  
 Paul CHEVASSUS.
- 41 Analectes des lettres inédites  
 de Maine de Biran à Ampère  
 Robert COQ.
- 45 Souvenirs de tranchée  
 Roger REBIÈRE.
- 47 René Morize  
 René ROUSSEAU.
- 48 Nécrologie.

## Situation financière au 31 décembre 1966

### ACTIF

#### DISPONIBLE

C. C. P. Limoges 367.52 .. .. .	419,51	
Caisse d'Epargne de Bergerac .. .. .	1.023,70	
Crédit Commercial de France. .. .. .	4,49	
Numéraire en caisse .. .. .	2,50	
	1.450,20	

1.450,20

#### RÉALISABLE

Valeurs mobilières .. .. .	5.352,80	5.352,80
----------------------------	----------	----------

#### IMMOBILISÉ

Immeuble n° 39, av. du 108 <sup>e</sup> R.I., Bergerac.	40.000 »	40.000 »
---	----------	----------

### PASSIF

Actif au 31 décembre 1965. .. .. .	43.755 »	
Gain de l'exercice .. .. .	3.048 »	
	46.803 »	46.803 »

### COMPTE DE GESTION (année 1966)

#### RECETTES

1° Disponible au 31 déc. 1965. .. .. .		967 »
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations .. .. .	1.312 »	
Bulletins .. .. .	1.535 »	
Dons. .. .. .	143,55	
Loyer .. .. .	3.600 »	
Intérêts .. .. .	142,75	
Vente de titres .. .. .	322,70	
	7.056 »	7.056 »

8.023 »

#### DÉPENSES

Distribution des prix. .. .. .	192 »	
Subventions au lycée. .. .. .	52 »	
Entretien du caveau Augiéras. .. .. .	40 »	
Assurances .. .. .	139,80	
Impôts fonciers .. .. .	430,70	
Frais de bureau et divers. .. .. .	127 »	
Frais bancaires .. .. .	5,85	
La Flamme sous l'Arc de Triomphe .. .. .	142 »	
Fleurs et couronnes et avis d'obsèques. ..	302,45	
Bulletin .. .. .	1.830 »	
Fête annuelle. .. .. .	216 »	
Achat de titres .. .. .	3.000 »	
Frais immobiliers .. .. .	95 »	
	6.572,80	6.572,80

Disponible au 31 décembre 1966 .. .. .		1.450,20
--	--	----------

8.023 »



## RÉSULTATS

Excédent de recettes. . . . .	483,20
Accroissement du portefeuille. . . . .	2.564,80
	3.048 »

### RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1966

4 obligations E.D.F. 5,75 % 1966 à 400 F . . . . .	1.566,80
6 obligations S.N.C.F. 5,75 % 1965 à 250 F . . . . .	1.452 »
7 obligations Crédit National 5,75 % 1966 à 200 F . . . . .	1.414 »
10 obligations Radiologie 5,75 % 1948 à 100 F . . . . .	920 »
	5.352,80

Jean BARTHE.

## LISEZ LE BULLETIN

Le Trésorier recommande la lecture du *Bulletin* car la plupart des renseignements qui sont demandés s'y trouvent insérés. Il conseille d'utiliser le mandat-chèque discrètement glissé dans les plis de la brochure.

Le C.C. postal de l'Association est : Limoges n° 367-52.

La somme à payer pour 1967 est de :

— 10 francs (cotisation 4 F + Bulletin 6 F) pour les membres titulaires (anciens élèves) ;

— 14 francs (cotisation 8 F + Bulletin 6 F) pour les membres honoraires.

Les souscripteurs perpétuels rachètent leurs cotisations par le versement unique de :

— 80 francs pour les membres titulaires,

— 160 francs pour les membres honoraires.

mais ils sont tenus au paiement du Bulletin annuel : 6 francs.

Certains souscripteurs perpétuels ont racheté leur cotisation à une époque très ancienne et à un taux très inférieur au taux actuel. Il n'est pas question de leur demander un supplément, mais il est fait appel à ceux qui, en ayant les moyens, peuvent en verser un, de l'importance duquel ils sont seuls juges.

Le Secrétaire général prie les camarades de l'informer des changements d'adresses car trop de *Bulletins* reviennent sans avoir pu être distribués par la Poste.

\* Adresser la correspondance au Secrétaire général.



ADHÉRENTS !  
AMPLIFIEZ LE RAYONNEMENT  
DE VOTRE ASSOCIATION

LES ANCIENS DOIVENT  
INFORMER LES JEUNES

PARCE QUE L'AMICALE  
EST UNE RÉUNION DE CAMARADES  
ET UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL

PARCE QUE L'AMICALE  
APPORTE UNE ÉNORME  
PUISSANCE DE PROTECTION

PARCE QUE LA FORCE  
DE NOTRE ASSOCIATION  
DÉPEND DU NOMBRE DES ADHÉSIONS

Pour chaque adhérent **ANCIEN**  
... un adhérent **NOUVEAU**

Devenez **PARRAIN !**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 OCTOBRE 1966 ET SALUT AUX MORTS

A 10 h 30, au lycée, 2, rue Lakanal, salle n° 23, dans l'aile sud, sous la présidence du docteur René Rousseau.

### Présents :

Ametteau, Audy, Béguerie, Biraud, Bourzac, Brassem (Georges), Breton, Calvès, Charrière (Eloi), Charrière (Henri), Chevalier (Pierre), Coq (Jean), Coq (Robert), Crouzel, Delpérier (André), Desplat (Marcel), Dubroeuq (Jacques), Eymérit, Fillhoulaud, Forie, Gauthier (René), Giraudel-Destord (Bernard), Gravier, Grégoire (André), Jaffart (Guy), Jouanel (Pierre), Lacombe (Maxime), Lusignan (Guy), de Madaillan (Amaury), Majou, Marvier, Masmontet (Paul), de Meslon, Nouviale, Paris (Jean), Pucheu-Casadeban, Ramadour, Ratorret, Rousseau (Michel), Rousseau (René), Royère (Jean), Sarraute, Tauziac, Védrières, Venencie (Henri), Verprat, Videau (Lucien), Villadary.

### Représentés par des pouvoirs réguliers :

Aubry, de Bethmann, Bos, Bost (Gaston), Boucher, Cambelet, Chaminade, Charroppin, Chevassus (Paul), Conchou, Dénuel, Duc (Fernand), Ducongé, Dufour, Duvigneau, Faisandier (Pierre), Fourcade, Gast, Géraud (Jean), Gravier, Henri, Huraut, Jalabert, Labonne, Lacroix, Lapaquellerie, Lartigue, Masmontet (Albéric), Matignon (Jacques), Morin (Sully), Morisset, Morize (René), Mouline, Parrat, Pascal, Pauliac, Pazat (Joseph), Picaut, Prat, M<sup>me</sup> Prades-Desplat, Ranoux, Régnier, Roger, Roujean, Tamarelle, Tardas, Veillet-Lavallée, Vernède, Vincenot (Henri).

Votants : 48 + 49 = 97.

### Excusés :

Auckentaller, Mme Hubert-Fredet, Simounet (Guy).

— Le Président évoque la mémoire de son père et de ceux qui, comme lui, sont décédés en 1966 et l'assistance, debout, observe une minute de silence.

— Après avoir constaté la validité des délibérations qui vont suivre, tous les nouveaux membres sont admis et le procès-verbal de la dernière séance (celle du 25 octobre 1965) est adopté sans modification, après lecture.

— Le Secrétaire général Robert Coq présente le rapport moral pour 1965, mais il lui est impossible de ne pas parler préalablement des événements de 1966,

« ...puisqu'au cours de cette année courante l'Association a, pour la quatrième fois seulement depuis cinquante-sept ans, élu un nouveau président. Ce carrefour triste a été heureusement franchi par la brillante élection du quatrième titulaire, le fils aîné du précédent, qui était déjà membre du Conseil d'administration et qui a été désigné par ses co-administrateurs, conformément aux statuts, en toute liberté de vote et par bulletins secrets. »

Le Secrétaire général le remercie de lui avoir fait l'honneur de l'avoir conservé dans les fonctions qu'il exerce depuis trente ans :

« 1965 a été la dernière année de plein exercice de présidence du regretté docteur Pierre Rousseau ; il y a un an, à pareille époque, il prononçait l'ultime et peut-être le meilleur de ses discours, dont les dernières phrases étaient — si l'on peut dire — prémonitoires.

Malgré les difficultés réelles résultant de l'avancement de la date de notre fête annuelle, le 38<sup>e</sup> *Bulletin* a paru le 1<sup>er</sup> octobre. Il publie cette année, dans l'ordre alphabétique, la liste de nos adhérents. Ce retour à d'anciennes traditions paraît avoir été favorablement accueilli malgré — hélas ! — de trop nombreuses inexactitudes. Nous regrettons que nos camarades ne nous tiennent pas informés de leurs changements de situations et d'adresses et que leurs familles ne nous fassent pas part de leur décès ; aussi bon nombre de *Bulletins* sont inutilement postés. Des remerciements vont au grand quotidien régional *Sud-Ouest* qui, en la personne de notre camarade Pierre Faisandier, contribue à l'illustration brillante de nos pages. Pierre Faisandier se dispose à prendre sa retraite et tous nos vœux de santé l'accompagnent. »

Poursuivant son exposé, le rapporteur met l'accent sur l'importance de la propagande :

« Nous devrions être mille et l'inscription des anciens élèves devrait être automatique, quelque chose d'analogue en quelque sorte au passage dans la réserve.

En 1965, nous avons rempli notre rôle tutélaire au lycée Henri-IV en subventionnant l'excursion annuelle des élèves, en offrant des livres de prix et en invitant deux élèves à notre banquet annuel. Soulignons aussi que nos relations avec les fonctionnaires du lycée n'ont jamais été plus cordiales.

En 1965, nous avons ranimé la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris, fidèles à notre cinquième rendez-vous, et nous sommes, semble-t-il, la seule société de Bergerac qui procède à cette cérémonie sur la Tombe de l'Inconnu.

Nous sommes aussi la seule société de la ville qui ne sollicite pas de la municipalité un fonds de concours annuel, bien que nos rapports avec le maire et son conseil municipal soient excellents. »

S'adressant au nouveau président, Robert Coq termine :

« Docteur René Rousseau, Monsieur le Président, vous avez courageusement pris la direction de l'Amicale. Je souhaite — et personne ne peut le désirer plus que moi — de vous voir réussir dans vos nouvelles et délicates fonctions. Je suis même persuadé que vous saurez faire voguer notre nef universitaire et amicale en eau calme, loin et longtemps. »

— M. Jean Barthe, trésorier, remercie lui aussi à son tour le nouveau Président de lui avoir demandé de rester « l'argentier » de la société. Il a accepté, mais étant absent de Bergerac pendant la moitié de l'année environ, il demande un adjoint pour le suppléer, adjoint qui lui est désigné en la personne de M. Georges Brassem, administrateur de l'Amicale. Le Trésorier donne ensuite lecture de la situation financière qu'il a établie à la date du 31 décembre 1965 et qui a été publiée dans le 38<sup>e</sup> *Bulletin*.

— Le rapport moral du Secrétaire général et le rapport financier du Trésorier sont approuvés par l'assemblée qui donne quitus au Conseil d'administration de sa gestion pour l'année 1965.



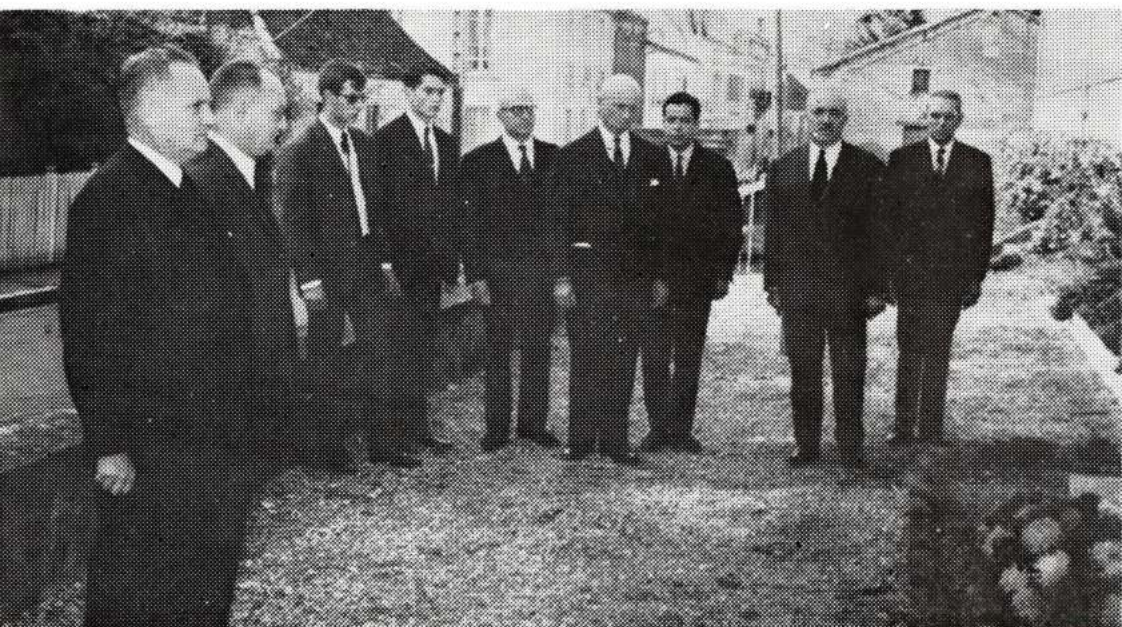
— Le vote statutaire pour le renouvellement ou l'élection de quatre membres du Conseil d'administration donne les résultats suivants : MM. Jean Barthe, Christian de Meslon et René Rousseau sont réélus avec chacun 96 voix. M. Amaury de Madaillan est aussi élu avec 96 voix.

— L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 h 45.

— Les assistants se rendent aussitôt rue du Professeur-Pozzi, devant la terrasse du lycée, pour fleurir le monument érigé en 1947 à la mémoire de Georges Augiéras et de ses camarades morts pour la France. M. Jean Dominé, sous-préfet ; M. Henri Sicard, maire ; M. Henri Faugère, principal du lycée, des fonctionnaires et des professeurs de l'établissement entourent pour cette émouvante cérémonie du souvenir les élèves et les anciens élèves du lycée Henri-IV.

Des fleurs tricolores sont déposées.

\*\*



LE SALUT AUX MORTS

Cliché « Sud-Ouest »





L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



## XL<sup>e</sup> BANQUET DU DIMANCHE 23 OCTOBRE 1966

Les tables dressées dans le grand hall du restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières réunissent quatre-vingt-quinze convives qui sont servis à 13 heures par le traiteur Jacques Bournizel.

Présidence de Christian de Meslon, viticulteur, vice-président de l'Amicale, président honoraire de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de la Dordogne, officier du Mérite agricole.

### MENU

Consommé de volailles  
Demi-langouste à l'Armoricaine  
Gigue de chevreuil à la sauce Grand-Veneur  
Pintadeaux à la broche  
Pommes Dauphine  
Salade de saison  
Plateau de fromages  
Vacherin glacé  
Corbeille de fruits  
Café - Liqueurs - Alcools  
Vins des camarades  
Bergerac blanc sec - Domaine de la Cattede  
Pécharmant 1964  
Montagne-Saint-Emilion 1960  
Monbazillac  
Champagne du Président

Ce menu a été imprimé sur des cartons artistiques offerts par M. Jean Trillaud.

### Etaient présents :

Alcade, Ametteau et Mme, Audy, Bardon (Henri), Bardon (Joseph), Barthe (Jean), et Mme, Béguerie, Biraud, Boudenot et Mme, Bourzac et Mme, Breton et Mme, Calvès, Castéra et Mme, Chantrel, Charrière (Eloi), Charrière (Henri), Chevalier (Pierre), Chèvre (Jean), Coq (Robert) et Mme, Crouzel (Jean-Ernest), Crouzel (fils), Delpérier (André) et Mme, Desplat (Marcel), Dominé (sous-préfet), Dubroeuq (Jacques), Duc (Fernand), et Mme, Dulac, Eymerit, Faugère (principal), Filhoulaud, Forie, Gauthier (René), Giraudel-Destord (Bernard), Gravier, Grégoire (André), Guehria (intendant), Henri et Mme, Jaffart (Guy), Jouanel (Pierre), Mme Joubert, Lacombe (Maxime), Lathoumétique, Madaillan (Amaury de), Majou, Marcellesi et Mme, Mme Marquay (Albert), Marvier, Masmontet (Paul), Mathieu, de Meslon et Mme, Morize (René), Nouviale, Paris (Jean), Pucheu-Casadeban et Mme, Ramadour, Regnaud (Guy), Roger, Rougier (Raymond), Rougier (René), Royère (Jean), Rousseau (Alain), Rousseau (Bertrand), Rousseau (François), Rousseau (Michel), Mme Rousseau (Pierre), Rousseau (René) et Mme, Sarazac (Emile), Sarraute et Mme, Tauziat, Trillaud, Varin (surveillant général), Védrières, Veillet-Lavallée et Mme, Venencie (Henri) et Mme, Vigneron, Vigier de Gaston, Villadary et Mme.

On trouvera à la page suivante les textes *in extenso* des discours qui ont été prononcés.

## Discours de l'élève Jean-Claude ALCADE

de la classe de philosophie

C'est avec une grande joie, mais non sans quelques appréhensions, que j'ai accepté le redoutable honneur de m'adresser, au nom de mes camarades du lycée Henri-IV, à ses anciens élèves.

La tradition veut que chaque année, au cours de cette réunion amicale, deux élèves viennent saluer leurs aînés.

Nous vous remercions, mon camarade Bernard Vigneron, de la classe de mathématiques, et moi-même, de nous avoir désignés pour exprimer le message que ceux d'aujourd'hui adressent à ceux d'autrefois.

Notre société subit d'année en année de profondes modifications. Le lycée n'a pas été épargné par ces bouleversements. Sa vie et son esprit suivent le courant qui se dessine et vont dans le sens de cette évolution. L'enseignement est aujourd'hui en pleine période de réformes. Cet enseignement, ses méthodes, ses structures ne sont plus du tout les mêmes que celles qu'ont connu nos pères et nos grands-pères et sont promises à des modifications beaucoup plus importantes encore. Le lycée est devenu une véritable usine où l'on prépare au plus vite un examen. Il n'est qu'une étape transitoire dans la vie de chacun, une porte ouverte sur l'avenir que nous devons successivement franchir pour accéder à une situation. L'accroissement des effectifs scolaires, les difficultés que nous éprouvons dans le choix d'une carrière nous angoissent tous. Chaque jour, nous voyons des camarades travailler à l'usine, au bureau ou aux champs. A côté d'eux, nous faisons figure de privilégiés et sommes heureux de l'être. Le lycéen est de plus en plus conscient d'être intégré à la vie de la nation. Cela se traduit par un besoin impérieux de s'engager et de s'affirmer dans la vie. Cette prise de conscience est la caractéristique essentielle de notre milieu scolaire actuel. Notre enseignement secondaire est devenu de plus en plus sensible aux influences du monde extérieur. De plus, notre vie quotidienne est soumise à un accroissement de rythme. Cela se traduit dans l'enseignement par une demande d'effort accrue, des programmes de plus en plus chargés. Tout ceci explique les changements par rapport à ce que vous avez connu autrefois. Les traditions, les coutumes qui faisaient du collège un monde à part ne sont plus que des souvenirs chers à vos mémoires.

Le lycée tend donc à devenir un milieu transitoire où les élèves passent le plus vite possible et où des générations se succèdent.

C'est donc à un moment où l'enseignement subit de profonds bouleversements qu'une amicale telle que la vôtre prend à nos yeux une valeur inestimable par le rôle qu'elle joue dans de nombreux domaines.

Tout d'abord, vous perpétuez par le souvenir un temps qui n'est plus. Vos réunions amicales en sont la marque probante. Elles recréent cette communauté, cette grande famille que vous formiez autrefois sur les bancs du collège.

Enfin, vous tenez un rôle généreux à l'égard de ceux qui ne sont encore que des lycéens. L'attention que vous portez à notre lycée en de diverses circonstances le prouve amplement. Vous êtes d'une aide inestimable pour les élèves par l'exemple que vous leur donnez et par le fait surtout que vous avez une grande expérience de la vie, que vous n'ignorez rien de ses difficultés et de ses problèmes. Par les conseils que vous nous prodiguez et par votre dévouement, vous faites de l'Amicale des Anciens élèves et de ceux qui le seront demain une grande famille unie par le sentiment d'avoir appartenu au même collège.

Je vous remercie donc, au nom de tous mes camarades, pour tout ce que vous faites pour le lycée.

Et je terminerai en adressant mes vœux sincères de longue vie à l'Amicale et à tous ses membres.

## Discours du Docteur René ROUSSEAU

président de l'Association

Il est vraiment difficile de débiter dans une présidence lorsqu'on succède à celui qui, pendant 44 ans, a maintenu florissante une association comme celle des anciens élèves du collège Henri-IV de Bergerac. Mais cela est encore rendu plus difficile lorsqu'on succède à son père.

C'est l'éloge de son prédécesseur que l'on doit prononcer. Il faudra me pardonner si je lui reconnais plus de qualités qu'il ne vous semble normal. Soyez indulgents pour mon aveuglement.

Ce séjour de quarante-quatre ans à la présidence doit bien se justifier par quelque chose. Il est sûr que, pendant un laps de temps d'une telle durée, à travers des époques aussi tourmentées que celles que nous avons traversées, il s'est produit des flottements, des grincements comme dans tous les groupes humains.

Nous avons étalé toutes ces vicissitudes. L'Association est plus prospère que jamais. Epaulé par un Comité de Sages toujours présent, par le robuste bon sens et les qualités d'administrateur de notre trésorier Jean Barthe, par le travail continu de notre secrétaire général Robert Coq, par les conseils éclairés et précis de notre vice-président Christian de Meslon, votre président a su coordonner les bonnes volontés, adoucir les amertumes, favoriser les enthousiasmes. Par là, il a pu maintenir l'équilibre qui a permis la sage traversée d'une époque où bien des passions se sont déchaînées. Il était bon et il nous aimait tous.



Il était né en 1881 dans un petit bourg d'un pays sauvage qu'on appelle la Double. Dans cette région tracée par les chemins de litière, il avait fait ses premiers pas sur la place et par les rues pavées de brandes. On colmatait ainsi les ornières profondes creusées dans notre sol argileux.

Il avait entendu, dans un frisson de terreur, hurler les loups jusqu'au centre du village. Il avait été bercé par les contes adorables que ma grand-mère, femme délicate, intelligente et imaginative, savait si bien développer.

Un père marchand de bestiaux, toujours en voyage, rapportait les récits du monde extérieur.

C'est dans cette atmosphère, empreinte de merveilleux, que son âme de poète s'ouvrit sur la nature, à travers l'écran de l'imagination.

Il fut choisi à ce stade par un prêtre particulièrement remarquable, l'abbé Prosper Balyon de Gestas, envoyé en disgrâce dans cette pauvre petite paroisse.

Ce prêtre eut le pressentiment de la totalité des qualités futures de cet enfant à l'état larvaire.

Malgré des dissentiments politiques, à répétition, suivis de réconciliations fracassantes avec mes grands-parents, il suivra son petit élève à travers toutes ses études.

Quittant la communale de Saint-Michel-de-Double, votre futur président entre à la pension Pommier à Mussidan. Débuts d'internat difficiles.

Il avait peut-être été un peu gâté par la cuisine de sa mère. Il portait aussi en germe ses futures qualités de gourmet. Toujours est-il qu'il n'aimait pas la cuisine de M. Pommier et en particulier son chou farci. Un jour où sa mère était venu le voir, elle constata des souillures à la poche de son pantalon. C'était le chou farci qu'il avait mis dans sa poche !

Il quitta la pension Pommier pour entrer au collège de Bergerac, en 1893, en classe de 4<sup>e</sup> classique. Mais il était déjà débrouillé pour le latin par l'abbé de Gestas.

Ses études à Bergerac furent brillantes. Un grand prix d'honneur de rhétorique en 1897 vint le récompenser. Il passa sans peine ses baccalauréats.

Toujours sous la direction de l'abbé de Gestas, il partit à Bordeaux faire sa médecine. Ce choix de profession était fort judicieux, car il allait y trouver l'épanouissement de ses possibilités.

Il suivit la hiérarchie des concours : externat et internat des hôpitaux. Il devint l'enfant chéri de ses maîtres, le professeur Demons et le professeur Chavannaz, dont il adopta les rigoureuses disciplines.

L'enfant timide de la Double devint un passionné de chirurgie. Lui qui dans sa vie n'avait aucun talent pour les travaux manuels, qui n'enfonça jamais un clou sans se taper sur les doigts, se révéla d'une adresse merveilleuse dans le maniement des pinces et des scalpels. Il était transfiguré par le cas à diagnostiquer ou à résoudre.

Ayant fait des études profondes de médecine en même temps que celles de chirurgie, il traversait facilement les embûches professionnelles, à une époque où les moyens d'investigations étaient rudimentaires. La palpation de ses doigts extra-lucides, son auscultation, son examen visuel lui donnaient des renseignements cliniques d'où découlait un diagnostic précis.

Il écourta ses concours pour venir s'installer à Saint-Aulaye, où l'appela la compagne, la femme de médecin, cette éternelle sacrifiée, celle aussi qui sait applaudir les belles réussites ou appliquer le baume pour atténuer et calmer les plaies douloureuses des mauvaises journées.

Installé dans ce chef-lieu de canton de la Dordogne, où il a laissé de tels souvenirs que la municipalité vient de donner son nom à une des rues principales, il pense en chirurgien. Il existe un petit hospice. Le docteur Lacroix, maire, que l'ancien interne a connu à Bordeaux dans l'hôpital Tastet-Girard, tout frais construit, comprend tout de suite l'intérêt pour la ville de suivre les élans de ce jeune enthousiaste. Il le favorise. On ouvre une salle d'opération, des chambres, avec tout le souci de perfection.

C'était l'avant-garde du progrès. Cela restera chirurgicalement valable jusque vers l'année 1950, date à laquelle ces petits hôpitaux seront fermés.

Il va donner à Saint-Aulaye le plein de sa jeunesse rayonnante jusqu'à la coupure du 2 août 1914.

Mobilisé à Bergerac, ne partant pas tout de suite, son esprit branché sur la chirurgie lui fait organiser des services où les blessés transportés du front, comme en 1870, trouveront des garanties de sécurité et de soins. Un commandant inspecteur de la Santé passe, trouve une rationalisation qui le change du chaos habituel. Et cela suffit pour qu'il soit envoyé à Limoges afin d'appliquer ses méthodes... en plus grand.

Installant des salles d'hospitalisation permettant aux professeurs de Paris, souvent sergents infirmiers, d'ouvrir des services où ils donnaient toutes leurs possibilités, il manifeste, lui, médecin lieutenant, une activité inlassable.

C'est là qu'il fait la rencontre d'un chirurgien prestigieux, esprit remarquablement lumineux qui le marquera de son empreinte décisive : le professeur Lecène. Votre président lui abandonne son propre service de chirurgie pour devenir l'assistant. Cette renonciation est souvent douloureuse, mais il bénéficiera d'acquisitions techniques qui viendront parfaire l'éducation de son internat.

À la démobilisation, à Limoges, les civils, qui ont bénéficié des qualités chirurgicales de l'élève du collège de Bergerac, feront démarches et suppliques pour le garder en Haute-Vienne.

Mais l'heure est marquée. Il va regagner la Dordogne. Le docteur Cayla, président de l'Association des Anciens Elèves et dont notre ami Robert Coq a si bien su retracer une vie généreuse empreinte d'origi-

nalités charmantes, lui offre une place dans sa clinique de l'avenue de Verdun à Bergerac.

Celle-ci, bientôt trop petite, va se transporter dans la maison du Général, rue du Professeur-Pozzi, où elle prendra le nom de la Clinique Pasteur.

Puis le docteur Cayla, déjà très fatigué, lui abandonna et la clinique, et la présidence de notre Association en 1922.

C'est la grande époque de sa vie qui commence, après la mort d'Albert Claveille.

Là s'ouvre une parenthèse. Il faut quand même, avant de dire ce qu'il a été et pour faire comprendre qu'il fut un des grands du Sud-Ouest, l'égal du docteur Nard de Libourne, du docteur Rougier de Cahors, du docteur Delmas à Agen, ces potentats d'une vaste région, décrire à titre de souvenir ce qu'était la profession dans cette époque absolument libérale. C'est un passé qui n'a rien de commun avec notre présent.

Les honoraires variaient suivant la clientèle : ils étaient plus importants que maintenant pour les gens fortunés, très moyens pour ceux qui occupaient des situations moyennes, gratuits pour ceux qui auraient dû sacrifier leur bien-être et s'endetter pour solder leurs frais de maladie. L'hôpital était la certitude pour les indigents de trouver les dernières ressources du progrès sans inquiétudes vénales. Le médecin ou le chirurgien de l'hôpital recevait des honoraires symboliques qui atteignaient une centaine de francs par trimestre. Souvent, pour améliorer la peinture ou le confort d'une salle, ils offraient cette somme symbolique, qu'ils arrondissaient amplement.

C'est dans cette atmosphère, si différente de notre ère de Sécurité Sociale, de mutuelles chirurgicales ou médicales, que votre président va atteindre son plein épanouissement. Il faut bien reconnaître qu'ils avaient besoin d'être de grands bonshommes bien équilibrés, ces chirurgiens de ces temps qui ne sont pas si lointains. Endossant seuls toutes les responsabilités, ils ne pouvaient songer à faire appeler d'urgence les professeurs qui auraient servi de paratonnerre. Leur déplacement n'était certes pas facile et le déplacement du patient impossible, faute d'ambulances confortables.

On devait donc tout accepter, quel que soit la gravité du cas, et l'infinie variété des interventions à entreprendre. Devant les accouchements tragiques, on ne connaissait pas la solution simple de la césarienne facile et salvatrice. Il n'y avait qu'à l'état embryonnaire des analyses, des radiographies, des examens cardiologiques. Il planait toujours sur l'intervention les inquiétudes anesthésiques. L'opération était un duel contre la montre. La durée, sous un sommeil sans sécurité, constituait une permanente menace.

D'une virtuosité contrôlée par un esprit lucide, perpétuellement atten-



tif, il pratiqua l'ablation des tumeurs ou la réparation des plaies avec une sage hardiesse qui fera l'admiration de ses confrères. Son attention restera fixée sur les variations dangereuses de l'anesthésie. Son sang-froid dans les surprises imprévisibles des temps opératoires ne l'abandonne jamais. J'en ai un témoignage personnel au début de mon initiation. Il était toujours prêt à parer un imprévu redoutable.

La matinée chirurgicale se déroulait ; après sa consultation, l'après-midi, il partait avec la voiture de l'époque prêter son expérience médicale aux confrères qui désiraient ses lumières. On reconnaissait la sûreté de son diagnostic clinique et sa sagesse dans les indications thérapeutiques.

A la sortie du domicile du client, que ce soit à Villeréal ou à Barbezieux, à Vélines ou à Saint-Cyprien, il disait au confrère : « Dois-je demander quelque chose ? Ils n'ont pas l'air très argentés ! »

Sur un haussement d'épaule découragé, il se retournait vers la famille pour dire : « Ce n'est rien. Je suis venu pour rendre service... »

Car il était bon ! D'une bonté sans limite, manifestée dans le renoncement à l'argent, mais aussi — et plus encore — dans l'explication difficile qui suit la consultation.

La méningite tuberculeuse était fréquente. Il s'était penché sur ce jeune homme de 18 ans atteint de photophobie et de raideur de la nuque. Il avait fait une ponction lombaire. Son opinion était formelle. Il fallait annoncer l'irréremédiable catastrophe.

Il savait alors, sans brutalité, avec les mots qu'il fallait, laisser la lueur d'espoir en même temps que faire prévoir la conclusion inéluctable... Et cela pour les cancers... Et cela pour les multiples misères que nous cotoyons chaque jour.

Mais rien de tout cela ne l'empêche d'être le président de votre Association. Il pense à elle bien souvent. Pour rendre plus vivants vos banquets, il recherche une année à l'avance celui qui viendra apporter les souvenirs et les enseignements d'une carrière qui honore notre vieux collègue.

Ce seront, et je ne cite que quelques exemples, le général Matter, directeur de l'Infanterie ; M. Henri Faugère, conseiller d'Etat ; l'intendant général Eyraud ; M. Chaumel, directeur des Contributions directes ; M. Jugla, ancien ministre ; nos camarades Gaston Bost, Morisset, Chaussade, Gagnaire, Morize, tous anciens élèves dont les situations éminentes n'ont pu effacer le souvenir de nos vieux murs, le souvenir aussi de ces professeurs qui ont laissé une imprégnation profonde.

Si vous voulez vous en assurer, penchez votre oreille sur les conversations et vous entendrez parler des Renard, Canat, Galand et autres Paul Petit.

En 1935, votre Conseil d'administration crée les dîners mensuels, dont a été fêté le centième. Votre président y sera assidu. Ces dîners se poursuivront pendant l'occupation et nous garderons le souvenir du restaurant du Chêne Vert, chez notre ami Duhaldeborde qui n'était pas trop diffi-



cile sur les tickets de pain ou de viande. Nous y évoquions le passé sans tirer de traites sur l'avenir.

En 1938 et en 1939, l'Association devient impresario et monte *L'Aiglon* et *Ruy Blas*. Le trésorier et le président s'inquiètent des dépenses engagées. Mais tout se termine pour le mieux.

En 1941, l'Association est déclarée d'utilité publique. En 1943, le collège devient collège Henri-IV. En 1954, on célèbre le centenaire de la naissance du docteur André Cayla. En 1962, votre président fait le voyage de Paris pour ranimer la flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Il en profite pour souder plus amicalement les anciens de Paris et ceux de Bergerac.

Malgré l'Association, malgré sa profession, il n'en cultive pas moins son esprit.

Il lit beaucoup. Il lit d'une manière curieuse. Il parcourt les livres sans en couper les feuilles si ce n'est avec le tranchant de la main pour préciser ce qui lui semble digne d'intérêt. Pourtant !... Pourtant quand la conversation vient sur tel ou tel auteur, il donne le condensé de son œuvre et en explique même l'esprit.

Il est poète. Jusqu'à ses derniers jours, il peut réciter Verlaine ou Rimbaud et combien d'autres. Il retrouve facilement la citation percutante qui jaillit au bon moment.

Il a versifié au collège, où il portait ses productions à Paul Petit. Je crois même qu'il avait tenté une tragédie genre classique qui fut couronnée par un alexandrin critique de Petit : « Tu ferais mieux, mon cher, de t'en aller coucher ».

Mais cela n'arrêta pas ses élans. Il était le champion du bout-rimé.

En 1949, il fit, à la façon d'une *Nuit* de Musset, son discours du banquet. Depuis, il me donnait à lire parfois quelques sonnets.

Cette âme de poète vibrait à l'unisson de la nature qui fait naître chez lui des émotions délicates... Et cela jusqu'à la fin de sa vie.

Dans son discours du banquet de 1965, il nous parle de la vallée de la Dordogne qui s'étend

des côteaux vraiment bleus de Monbazillac, quand ils sont éclairés par la brume légère, aux côteaux boisés du Périgord vert.

Dans un mouvement lyrique et profond, il nous dit :

« Je monterai vers ma forêt natale où les grands arbres me contempleront avec curiosité. »

Mais, hélas ! on ne peut arrêter l'horloge du temps. Voilà la fin de la carrière chirurgicale. C'est la séparation de ce qui a été l'essence de sa vie. Il ne retrouvera plus jamais sa paix intérieure. Il n'est plus que l'éru-

dit — que dis-je ! — l'encyclopédie où l'on vient puiser ses références. Lumineux ! Il remet en place les dates et les textes, qu'il s'agisse d'Histoire de France, dont il sait chaque journée, d'événements littéraires ou artistiques, des faits diplomatiques ou politiques dont il tire les leçons.

Sa mémoire n'est pas moins fidèle sur le chapitre de la musique, qui le passionne. Il connaît tous les titres et ses réminiscences lui font fredonner quelque fragment typique.

Notre ami Coq me rappelait une soirée récente où le tour d'horizon habituel n'avait erré que sur les grands thèmes lyriques.

Votre président était un homme complet, à la conversation éblouissante. Toutes ses facultés avaient été savamment cultivées et tout cela était enrobé d'un charme souverain.

Il en fut ainsi jusqu'à son dernier jour.

J'ai été un peu long peut-être. Je me suis excusé dès le début car j'ai trop vu mon père à travers mon amour filial. Mais il est une chose que je sais bien : c'est qu'il considérait tous les élèves du lycée, ceux d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, comme des enfants très proches.

Ainsi en témoignent ces vers extraits du discours en vers de 1949 :

Voici qu'abandonnant mon démon familier  
Je voudrais une fois encor te saluer,  
    Mon pauvre vieux collègue.  
Tes salles où mon nom est sans doute effacé  
Longs couloirs frissonnant des ombres du passé,  
    Murs, arcades, que sais-je ?

Depuis toi, j'ai cherché tout au long du chemin  
Un asile et la paix pour de beaux lendemains  
    Et j'ai, vaille que vaille,  
Tenté de retenir dans mes bras le bonheur.  
Mais j'ai toujours laissé des lambeaux de mon cœur  
    A tes vieilles murailles.

Il nous a donné aussi le meilleur de lui-même à travers ces quarante-quatre années de présidence.

Le 16 juin 1966, jour de ses obsèques, fut son jour de triomphe. De partout, par les routes et les chemins, tous ceux qui avaient connu ce personnage exceptionnel étaient là pour en témoigner : petites gens reconnaissantes, paysans frères de la Double, confrères amis ou officiels, membres de la Croix-Rouge, anciens élèves bien aimés étaient tous réunis sur cette éminence que cernent nos forêts répercutant de branche en branche tous les discours qui s'effeuillaient.

Que dire après cela ? Ma tâche sera difficile et la comparaison bien lourde.

Cependant, je vous offre tous les moyens dont je dispose, et cela... tant que le destin me le permettra.

Je lève mon verre... (*suivent les toasts*).

## Discours de M. Christian de MESLON

président du banquet

Le grand honneur que vous faites, Madame, à notre compagnie en acceptant aujourd'hui de vous joindre à nous rend plus vivant encore le souvenir de notre président, le docteur Pierre Rousseau.

Il est difficile à un étranger de rappeler à une épouse et à ses enfants l'image d'un disparu. Eux seuls ont pleinement ressenti ce vide indéfinissable de la maison que ne troublent plus la voix et les pas de l'être aimé.

Avec la disparition de son président, l'Amicale des Anciens Elèves mesure, elle aussi, l'immense perte qu'elle a subie.

Le docteur Pierre Rousseau était très attaché à sa Dordogne, à cette Double natale où il repose, à Bergerac où la sagesse a bâti sa maison, à notre vieux collège, promu lycée par ses soins.

Il y fit de brillantes études secondaires et obtint, en 1897, le Grand Prix d'honneur de rhétorique. Ses études terminées à la Faculté de Bordeaux, avec le titre d'interne des hôpitaux, il revint, « plein d'usage et raison », accomplir à Bergerac son sacerdoce médical.

Elu président de notre Amicale en 1922, il occupa ce poste avec beaucoup d'éclat jusqu'à sa mort, le 14 juin 1966, c'est-à-dire pendant quarante-quatre ans.

Son inlassable dévouement, ses qualités d'homme de cœur lui ont valu de nombreuses distinctions : officier des Palmes académiques, chevalier du Mérite social, chevalier de la Santé publique, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil du Comité de la Croix-Rouge Française, et décoré à ce titre.

Durant cette vie exemplaire, vous avez été, Madame, auprès de notre ami, celle qui accomplit « tous ces travaux ennuyeux et faciles et pour lesquels il faut beaucoup d'amour ».

Nous, ses camarades, évoquons les vers d'Alfred de Vigny :

« Fais énergiquement ta longue et lourde tâche

Dans la voie où le sort a voulu t'appeler

Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler. »

Le 12 septembre, il a été procédé à l'élection de notre nouveau président. Comme ce siège n'est pas héréditaire, le Conseil a élu à bulletins secrets, par huit voix et un bulletin blanc, le docteur René Rousseau.

Ce choix aurait comblé d'aise le disparu : « Bon sang ne saurait mentir ».

Le jeune président continuera les traditions familiales et fera régner au sein de cette Amicale l'esprit de camaraderie et de très grande compréhension qu'il sied d'avoir entre les anciens, les plus très jeunes et les jeunes.



Je vous avouerai, mes chers camarades, avoir été effaré, l'année dernière, quand le docteur Pierre Rousseau m'a demandé de présider le banquet annuel. Rien ne me désignait plus particulièrement à son attention, si ce n'est l'amour qu'il portait à l'agriculture qui était un peu son violon d'Ingres. Malgré mes dénégations, il me dit : « Nous n'avons jamais eu d'agriculteur et la profession n'a pas été représentée. Acceptez ». Je m'inclinai.

J'avais donc, tout d'abord, fait le projet de choisir ce sujet inépuisable.

« Le fait de celui qui fait de l'agriculture est d'être heureux pourvu qu'il sache le reconnaître », prétendait La Quintinie dans sa préface à Louis XIV, traduisant ainsi les trop fameux vers de Virgile dont on se rappelle surtout les trois premiers mots : « *O fortunatos nimium* ».

L'abbé Delisle, Baudelaire ont, avec lyrisme, chanté l'un l'homme des champs, l'autre l'âme du vin. Nous voici devenus sybarites par leurs soins : « Hormis boire et manger, tout n'est qu'ombre et fumée ».

Heureusement, un élève écrivait cette phrase lapidaire dans une dissertation agricole : « Il y a bien les deux mamelles de Sully ; mais elles sont trop vieilles et se sont desséchées ».

Vous voyez, ce ne sont point les idées qui manquent aux paysans, mais l'art de les exprimer. Tous mes prédécesseurs furent orfèvres en la matière. J'aurai donc besoin de votre indulgence. Et puisque nous sommes ici pour nous pencher sur notre passé, laissons l'agriculture à son sort, tournons les pages du Livre d'or de M. Galand où chaque nom gravé réveille pour nous une figure et anime une silhouette.

Neuf ans d'internat marquent profondément ; quant à moi, ils ne m'ont laissé que de bons souvenirs.

Beaucoup d'entre vous se rappellent le collège, à la mairie de Bergerac. J'y ai fait ma septième ; j'y revois encore mes camarades de dortoir : Marche, Matignon, Fray, Escorne, Eymeri, Combessi, Villadary, et combien d'autres, dans cette salle tapissée de tableaux où les nus étaient pudiquement recouverts de tentures.

Je revois le lavabo de fortune constitué par un tonneau en bois où chacun, à tour de rôle, remplissait une cuvette mal émaillée ; le réfectoire, ancienne salle des fêtes ; le jardin où trônait, impassible, le docteur Barraud.

Je revois le foirail qui nous servait de cour de récréation après le déjeuner, le champ de manœuvres et ses tranchées, son mur d'assaut, la marchande de gâteaux, dispensatrice de friandises. Mon père me donnait quarante sous par mois, sous la forme de billets imprimés par la Chambre de Commerce de Bergerac. Ces quarante sous me paraissaient nettement insuffisants, devant assurer mes frais de billes et de collations ; d'autant que je désirais également une lampe électrique de poche, merveille que j'aperçus pour la première fois entre les mains de Jacques Veillet-Lavallée

qui recherchait une balle perdue, un soir, dans les fusains du jardin de la mairie. Je rêvais aussi de stylos à plume rentrante qui trônaient dans la vitrine du père Duverneuil. Hélas ! mon père, désireux de m'apprendre l'économie domestique, était intransigeant ! Je dus mettre une martingale à mes désirs.

Je revois Lamendour, notre surveillant de dortoir, dont les rapports circonstanciés au principal étaient particulièrement remarquables ; le vieux Luent, dit « Troglot », dont les sempiternels « Tss... tss... » n'arrivaient pas à couvrir les chahuts bien organisés.

Je revois notre classe de septième, dans l'immeuble Pauzat, rue Candillac ; la bonne tête de M. Cambos, qui nous faisait réciter des poésies, probablement de son cru : « ...un contre dix, sans caleçons, sans chaussettes, sous la pluie, dans la vase plus cruelle que les obus... », vers à la gloire des fusiliers marins de Dixmude, et également une autre poésie se rapportant à l'alerte aux gaz où un clairon jouait un rôle héroïque.

Les dix minutes de récréation se passaient dans une petite cour où nous avions affaire à forte partie avec la classe de huitième. Les protagonistes de ces rencontres s'appelaient Salavert, Durand-Gasselin, Dusser, Pauzat, Planteau, etc.

La classe de chant, présidée par Mlle Lajoux, faisait nos délices. Elle nous permettait de nous « défouler », mot inconnu alors, et d'affirmer la solidité de nos poumons et de nos cordes vocales avec *Fanfan la Tulipe*, *Le Roi d'Yvetot*, *Malbrough* et bien d'autres encore.

Le principal, M. Vieussens, était un fort brave homme, un peu bourru. Son *alter ego*, de Bernardi, avait je crois une barbe noire, type Pisani. Les grands prétendaient qu'il était socialiste et arriviste, ce qui, à nos yeux d'enfants, le faisait passer pour un homme dangereux et capable de tout.

Mes yeux émerveillés revoient aussi Jean Jaubert, venant en bleu horizon recevoir, le 13 juillet 1916, son Prix d'Honneur et ses nombreuses récompenses ; quelques mois après, nous devons apprendre son sacrifice.

Mais tournons la page de la mairie.

L'hôpital, qui était au collège Lakanal, fut transféré je ne sais où ; à la rentrée, nous réintégrâmes des locaux plus adéquats à une jeunesse estudiantine.

Le nouveau principal, M. Abadie, nommé irrévérencieusement « Cinq et trois font huit » à cause de sa claudication, avait grande allure avec son pardessus noir à col de fourrure, son melon, sa barbiche et son index menaçant. Vous avez également connu ce cher M. Brousse, dit « Le Pot », et ses moustaches agressives, qui accompagnait fidèlement le principal pour la lecture du palmarès des compositions ; le classement était commenté par M. Abadie et j'ai le souvenir de notre ami Roujean durement sermoné en classe de quatrième.



Il n'y avait que deux dortoirs : celui des grands, au-dessus de la classe de dessin de M. Borde, et celui des petits et moyens, au dessus des cuisines et de la lingerie de Mme Palut. Bien entendu, des lavabos convenables remplaçaient le tonneau de la mairie. Nous possédions chacun un petit vestiaire qui était souvent un aimable « foutoir ».

Tous les matins, au réveil, c'est-à-dire à six heures en été et à six heures et demie en hiver, M. Brousse faisait la tournée des dortoirs. Je le vois encore passer, dans les froides matinées, le col de son pardessus relevé, son éternel melon sur la tête et en pantoufles. Aux beaux jours, le melon était remplacé par un canotier et les pantoufles par des souliers.

Ce brave homme remplissait avec beaucoup de zèle son rôle d'officier de casernement et furetait partout ; c'est ainsi qu'il fit un scandale en découvrant un jour, dans la poubelle du dortoir, des tiges de feutres montants. Bien entendu, l'enquête sur cet acte de vandalisme ne donna pas de résultats. Puisqu'il y a prescription, je peux bien l'avouer, le coupable, c'était moi.

En effet, pour me protéger des rhumes de cerveau, ma mère m'imposait des feutres dits « charentais » à tiges. Si vous vous rappelez la mode de cette époque, les femmes portaient des bottines montantes, très hautes et à lacets. Peut-être mon esprit faisait-il un rapprochement entre ces souliers et ces feutres qui me paraissaient peu virils.

En coupant la tige, il m'était devenu impossible de les tenir aux pieds et je me débarrassai du tout dans la même poubelle, ce qui entraîna une nouvelle colère de M. Brousse.

Au pied de chaque lit, trônait, bien entendu, la table de nuit et son pot habituel qui voisinaient souvent avec des provisions de bouche. Personnellement, j'y mettais, quand ma famille m'en fournissait, des pots de confiture de marrons que je mangeais le soir, sous les couvertures, quand l'ordinaire était trop maigre. La confiture de marrons, avec son papier glacé, était assez consistante pour permettre des positions dangereuses sans risques pour les draps.

J'avais comme camarades de dortoir les deux Johannès, Allègre, les deux Faucon (le vrai et le faux), Clament, Sarraute, Ramadour, Narbonne, Capet, Labbé, Buissonnet, au physique étrange, et bien d'autres encore que je m'excuse de ne pas nommer.

Je ne saurais oublier le réfectoire. A chaque rentrée, nous faisons honnêtement tourner le couteau pour désigner le premier à se servir, sans oublier le sens de la rotation. Nous étions six par table de marbre. Invariablement, le même menu revenait chaque semaine : le lundi était jour particulièrement maigre ; les lentilles, le macaroni, les pommes de terre, les haricots formaient une base solide pour nos jeunes estomacs. Nous nous partageons honnêtement un litre de vin. Le menu le plus remarqué et le meilleur était le vendredi où, le matin, la morue alternait avec des



sardines, du beurre et du fromage ; le soir, une omelette copieuse aux pommes de terre devançait un bon plat de riz au lait, très dur.

Pendant ces repas, M. Brousse se promenait de long en large et donnait à la fin le signal du départ en frappant dans ses mains.

Les récréations se passaient dans les trois cours : celle du milieu, et quelquefois celle des grands, était réservée au tennis ; mais c'étaient les ténors qui jouaient dans la cour d'honneur. Un tournoi de fin d'année mettait aux prises les meilleures raquettes et je me rappelle très bien les matches de double entre Tinel-des Mesnards et Chevassus-Labbé, Eyméri-Combessi. Et les simples, où brillaient particulièrement Dagassan, Auckentaler et Blachon. La pelote basque contre les murs de la cour des grands avait aussi ses adeptes ; mais il arrivait parfois que la balle prit la direction des loggias, qui n'avaient pas à l'époque cette propreté moderne qu'elles ont pu acquérir et qui fleurissaient des sentences habituelles : « Toi qui viens ici pour soulager ton corps, vise bien le milieu et respecte le bord », ou d'autres plus crues.

Les bords n'étant pas respectés, il arrivait que nos balles ressortent avec une belle couleur brune et une forte odeur ammoniacale, mais elles reprenaient du service après un rapide lavage sous la pompe.

Certains faisaient des courses éperdues sous les couloirs, de la porte de la salle de gymnastique à celle de chimie : nous pouvions faire des « cent mètres » très réguliers. Malheur à l'imprudent qui débouchait à ce moment-là !

D'autres, appuyés contre un mur ensoleillé, comme Narbonne, Pazat ou Capet, philosophaient benoîtement ; d'autres encore s'évertuaient dans une salle voisine avec un violon ou un saxo, n'est-ce pas, Gonthier ?... Ou au piano de Mlle Danias, n'est-ce pas, Albessard ?... Ou avec une flûte, n'est-ce pas, Desplat ?...

Grégoire, lui, s'efforçait d'améliorer son style afin de dépasser les fatidiques neuf mètres que le poids de sept kilos deux cent cinquante ne pouvait atteindre.

D'autres encore intriguaient pour pénétrer dans la salle de gymnastique, ce qui était formellement interdit. Là, nous pouvions admirer Castéra faisant le grand soleil, l'apogée de la voltige.

Le maître de ces exercices s'appelait Larigaldie. Mais la figure la plus pittoresque des « profs de gym » fut bien Picquel, ancien adjudant, qui commandait : « A l'appareil... Marche ! » d'un ton sans réplique ; il appelait son fils « Picquel », à mon grand étonnement, et le faisait virevolter assez durement.

Je ne voudrais pas oublier nos promenades du jeudi et notre joie quand M. Brousse consentait à nous envoyer à Rosette ou route de Gala. Ces lieux de prédilection nous permettaient de donner libre cours à notre vitalité dans le petit bois ou au bord de la rivière.

A partir de 1922, quelle fut notre joie de pouvoir nous rendre au stade de l'U.S.B., à Piquecailloux. M. Lafaurie s'occupait beaucoup de ses élèves et organisait des concours d'athlétisme. Sur ce même stade, et auparavant à la Moulette, les Epis, société sportive doyenne du collège, fut la rivale des Bleuets de Périgueux, ennemi héréditaire, des Muquets d'Agen, des Coquelicots et d'autres fleurs des champs.

Gagnaire fut un capitaine indiscutable et redouté. Royère, dit « Coscol », un excellent talonneur ; Bourzac, un demi d'ouverture remarqué. Ils furent précédés par les Villechanoux, Duranceau, Eymeri, Fourgeaud, Quetin, etc. Je ne peux hélas vous les citer tous.

C'est bien le cas d'évoquer le vers : « Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus ». Et il nous tardait d'y entrer.

Se mêlant à ces souvenirs, j'entends aussi l'éclatement de tous les carillons de la ville, le 11 novembre 1918, et je vois M. Brousse, la figure rayonnante, ouvrant les portes de toutes les études pour nous annoncer la victoire et le quartier libre. A la joie de ce congé inattendu se mêlait un sentiment de gêne : il y avait trop de deuils autour de nous.

Je revois aussi la cérémonie du 20 février 1921, lors de l'inauguration des tables de marbre rappelant les noms de nos camarades morts pour la France. Cérémonie remplie de tristesse, d'affection et de reconnaissance. Nous ressentions pleinement la vérité contenue dans les vers de Victor Hugo : « La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau ».

Mais je dois revenir aux acteurs principaux, nos professeurs : Pucheu-Casadeban, le père de notre camarade, nous initiait au langage cher à Cicéron avec l'*Epitome Historiae Graecae* et aux rudiments de la syntaxe et de la déclinaison avec « rosa, la rose ».

M. Lalesque cumulait les difficultés avec l'histoire, la géographie et les rudiments d'anatomie. Il illustrait savamment ce poste par la promenade d'une boulette de pain qui, après avoir traversé les différents organes, arrivait finalement devant le portier rébarbatif que nous connaissons tous. Des coquillages fossiles agrémentaient les cours de géologie.

Vous avez tous connu sa classe et les vitrines remplies de bocaux contenant des animaux à l'alcool. Le squelette avait évidemment son histoire et jouissait d'une grande considération. Pendant les compositions, M. Lalesque faisait semblant de somnoler derrière ses mains ; mais il avait le soin de laisser filtrer un regard perçant entre ses doigts. Il ne manquait pas, durant l'année, de réciter l'épigramme de Marot sur Semblançay et de nous parler longuement de Valentine de Visconti.

Mais poursuivons notre revue... Je ne parlerai pas de Sécheresse, n'ayant pas fait d'anglais, mais les échos de « Brille, brille, petite étoile » arrivaient jusqu'à la classe d'allemand contiguë où M. Chaussade déambulait de long en large, d'un pas sonore, chaussé de gros souliers à clous, nous traitant de « dummerjunge » et nous faisant réciter : « Hanslein kann nicht, Hanslein will nicht, Hanslein mag nicht lernen ».



Il fut plus tard remplacé par M. Lafon, à la barbe blonde, très expert en allemand et dans l'art d'allumer les poêles ; il nous prodiguait des conseils à ce sujet. Il est d'ailleurs remarquable de constater que ce travail incombait toujours à un pensionnaire qui n'était pas, hélas ! un ténor de la classe. Nos pommes de pin ne s'enflammaient en principe qu'à la fin de la récitation.

M. Petit, à la barbe noire, fut notre professeur de cinquième. Il passait pour être le mari d'une fort jolie femme, ainsi que son ami M. Jacquet, professeur de huitième. Vous voyez que même les murs de notre collège sont perméables aux renommées extérieures. Ce brave homme maintenait difficilement la discipline et nous préférons les *Aventures des Pieds Nickelés* aux vers de la *Jeune Captive* et de la *Jeune Tarentine*.

En quatrième, M. Garde, dit « Custos », franchissait le Rubicon avec César et nous promenait en Gaule avec les *Commentaires*. Ma faiblesse en latin me fit immédiatement classer, avec Narbonne et quelques autres, parmi les « vieux Gaulois », ainsi nommés pour notre répugnance à apprendre le latin. Nous étions des Astérix avant l'heure. Et nous trouvions que les *Métamorphoses* d'Ovide, malgré les promesses de l'âge d'or étaient d'une grande aridité. Quant à l'Eneïde, je me rappelle surtout le *quos ego neptunien*.

Nous préférons les classes de français où le « Maudit soit-il » était savamment amené, pour le plus grand bien de nos cordes vocales. Ce brave homme, grand disciple de Barrès, nous faisait apprendre le *Rhin allemand*, *Maître Moser* et *Soldats de l'an II* et « ces audacieux eussent sans nul doute escaladé les nues s'ils avaient vu derrière eux la Grande République montrant du doigt les cieux ».

Ces poésies lyriques alternaient avec les tirades du *Cid*, de don Diègue, les imprécations de Camille, etc.

Je ne saurais oublier le père de notre ami Desplat, économiste et professeur de mathématiques. Il avait parfois la langue un peu verte, telle cette réflexion à Louis Bardou qui demeurait coi devant un problème de géométrie : « Petit, sais-tu pourquoi la terre est ronde ? » Et comme cet élève ne répondait pas à cette question insolite : « C'est pour que tu ne puisses pas pisser dans les coins, petit couillon ! »

La classe de dessin, dirigée par par M. Bordes, se trouvait au coin de la cour des grands ; une fois par semaine, il essayait, mais en vain, de découvrir parmi nous des futurs prix de Rome. J'ai surtout retenu chez ce professeur un ongle démesuré et l'art de très bien tailler les crayons.

Je devrais également citer M. Ducos, M. Martin, M. Sauvage, M. Sequestre, homme pittoresque que je n'ai malheureusement pas connu, étant un latinisant ; une jeune femme professeur de mathématiques, nommée irrévérencieusement « la Pétasse » et que les élèves s'efforçaient de faire pleurer.



Et j'arrive à M. Galand, professeur de troisième, homme très nonchalant. Il fallait mettre sur les copies : « *lege quaeso* » afin d'être corrigé. Il nous apprenait les beautés d'*Andromaque* et, en classe de grec, les difficultés de *l'Anabase*. Après le « Monsieur et cher Professeur », discours traditionnel de fin d'année et, à la fin de chaque trimestre, il nous lisait des pages du théâtre de Victor Hugo ou de Courteline. Et, se prenant au jeu, les Burgraves et le Corse aux cheveux plats l'enthousiasmaient et *Théodore cherche des allumettes* le faisait rire aux larmes.

M. Junca succédait à M. Galand dans la progression de nos études. La section A, placée au premier rang, contre la chaire ne perdait pas une syllabe de l'éternelle monotonie de sa voix. Je ne sais si Durand, de Bouniagues, ou Veunac ou Fileyssant ou Boudenot ont comme moi bien assimilé ses leçons.

*La Pléiade* et ses poètes, Ronsard avec ses bûcherons de la Forêt de Gastine, le *Roman de la Rose* n'ont pas pour des jeunes, peu admirateurs du moyen âge, un très grand attrait. Il fallait pourtant « se les peler ».

Mais, après bien des années, nous avons gardé le souvenir de la manière tout à fait personnelle dont M. Junca prononçait le nom du Grand Condé et de Mlle de Scudéry. Il nous reprochait souvent, en employant une comparaison adéquate, de ne pas utiliser le mot exact, prétendant qu'il ne fallait pas se servir de tous les mots qui sont dans le dictionnaire. Et il avait cette exclamation amusante : « Vous y trouverez aussi savate et pantoufle ».

Il était toujours incliné en avant, sur sa chaire, ce qui lui permettait de surveiller étroitement le premier rang. Un de mes voisins avait heureusement les pieds qui dégageaient beaucoup de fumet. On voyait alors ce brave M. Junca se rejeter en arrière pour ne pas souffrir de ces effluves. Et nous avions la paix.

Nous voilà en première...

J'arrive à celui de mes professeurs que j'ai le plus aimé, admiré et respecté : Paul Petit.

Nous pourrions rapporter de lui les vers de Musset qu'il nous faisait apprendre :

« O notre maître à tous, si ta tombe est fermée  
Laisse-moi dans ta cendre un instant ranimée  
Trouver une étincelle et je vais d'imiter. »

Ce diable d'homme avait l'art de la pédagogie. Il nous faisait passer du rire aux choses sérieuses, sachant amener les plaisanteries et aussi gourmander son monde : « Soyez maçon, si c'est votre talent », disait-il aux peu doués.

L'égérie de la classe de première, à cette époque, s'appelait « chichinette » ; il demandait plaisamment de ses nouvelles à certains de mes

camarades. Il n'hésitait pas à nous réciter des vers hors programme qui sont, bien entendu, ceux dont on se souvient le mieux. De Corneille :

« Souvenez-vous, belle Marquise,  
Quoiqu'un bison fasse effroi  
Il vaut bien qu'on le courtise  
Quand il est fait comme moi. »

De Voltaire :

« Petit papier, je vous prie,  
Allez, suivez votre chemin.  
En passant, je vous prie,  
De ma part bonjour au voisin. »

Parlant du mélo, il inventait des titres : *Vierge et mère, Ah ! ou la maison fatale.*

Ces petites touches rabelaisiennes ne l'empêchaient pas de nous ramener beaucoup plus sérieusement à Molière, dont il était un admirateur, et à Alceste, dont il nous faisait réciter des tirades, nous faisant aussi le parallèle entre les deux grands classiques : Corneille-Racine. L'homme tel qu'il devrait être et l'homme tel qu'il est.

Cher Paul Petit ! Il avait déniché la méthode Gaffiot ; il l'appelait « Gaffiot ou le latin par la joie ».

Je le quitte avec peine ; je ne puis, hélas ! vous parler de M. Peyrot, professeur de philosophie, puisque je n'eus pas le plaisir de terminer mes études secondaires au collège de Bergerac. En effet, la classe de philosophie était mixte. Mon père, sachant ce que peut représenter l'élément féminin pour de jeunes collégiens, crut prudent de m'éloigner de la tentation et il m'expédia au lycée Montaigne à Bordeaux. Ce que me reprocha plus tard ce bon M. Brousse !

Ces murs, ces portes, ces cours, cette cloche, jusqu'à la loge de M. Blondy, éveillent le souvenir et raniment les figures du passé.

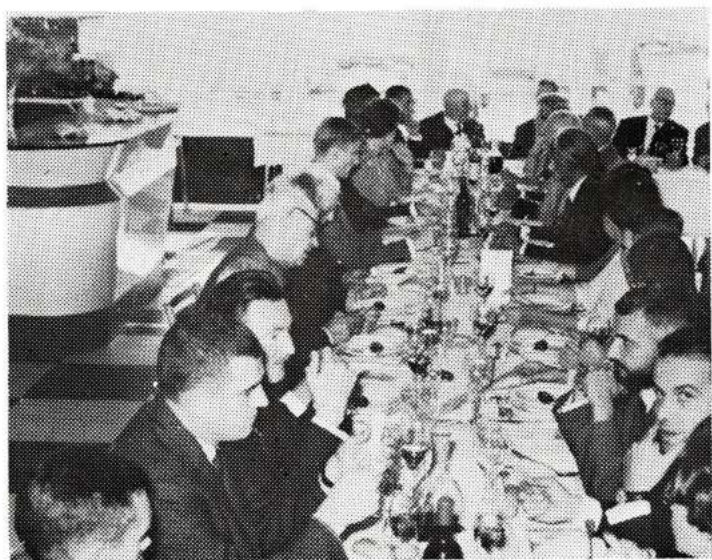
Mais je pense que notre génération, qui vit une transition intellectuelle, morale, scientifique, foudroyante, a acquis de ses maîtres cet humanisme qui permet en France d'ignorer la ségrégation, de penser, d'écrire et de circuler librement.

« Je suis né pour te connaître,  
Pour te nommer  
LIBERTÉ. »

(P. Eluard).

(Applaudissements).

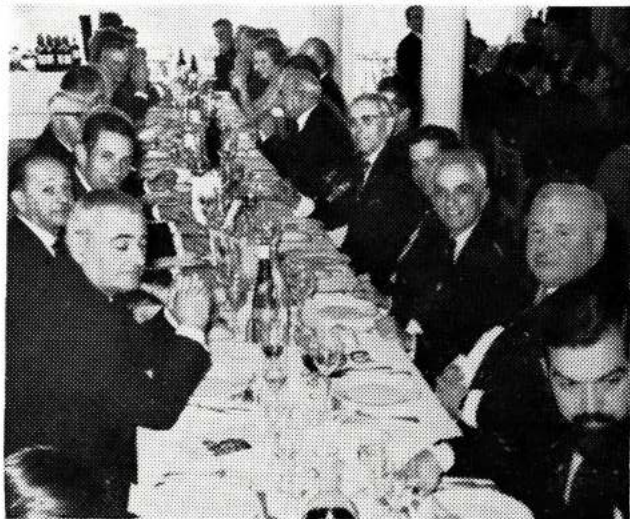




LES TABLES DU BANQUET

Clichés « Sud-Ouest ».





LES TABLES DU BANQUET



## **La Flamme sous l'Arc de Triomphe**

Pour la sixième fois, l'Amicale a ranimé la Flamme le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 1966 à Paris.

*Porte-gerbe* : Louis Huraut.

*Porte-drapeau de la Flamme* : René Morize.

*Gardes d'honneur* : Jean Chaminade et Pierre Charroppin.

Empêché en 1965 par une grave opération, le docteur Michel Rousseau, à la demande de Gaston Bost, a accompli le geste sacré.

Les camarades parisiens et bergeracois ont été reçus sous la voûte triomphale, au nom du Comité de la Flamme, par le général Lespinasse-Fonsegrive, le fils du célèbre philosophe Georges-L. Fonsegrive.

La soirée s'est terminée « Aux Noces de Jeannette », 14, rue Favart à Paris (2<sup>e</sup>), où un dîner amical, servi à 21 heures, a réuni des camarades parisiens et bergeracois sous la présidence de Gaston Bost.

### *Analyse du discours du président Gaston Bost (1) :*

Au dessert, il salue les nouveaux convives qui étaient absents l'an dernier : Jacques Bardon, tenu éloigné des dîners pour des raisons de santé, et Mme Jacques Bardon ; M. et Mme Yves Jouanel, le docteur et Mme Henri et Mme Mallet-Maze, auteur d'un ouvrage apprécié des connaisseurs sur l'art culinaire en Périgord. Il exprime au colonel et à Mme Charroppin ses regrets de l'absence du secrétaire général Robert Coq qui, après avoir fait le déplacement de Paris, a dû rentrer plus tôt qu'il ne l'avait prévu. Il souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Il réserve une mention spéciale au docteur et à Mme Michel Rousseau. Michel Rousseau, complètement rétabli, a pu reprendre comme par le passé ses occupations professionnelles et raviver aujourd'hui la Flamme sur le tombeau de l'Inconnu ; il lui renouvelle ses félicitations pour sa récente promotion au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Mais ajoute-t-il,

« il est écrit que nous n'aurons pas de joie sans mélange car nous avons eu le très douloureux chagrin de perdre en juin dernier notre cher et vénéré président, le docteur Pierre Rousseau, père des docteurs René et Michel Rousseau. Il était à la tête de notre Association depuis 44 ans et chacun de nous avait pu lire, à défaut de les avoir entendues, les allocutions qu'il prononçait, lors des assemblées générales annuelles à Bergerac, où

---

(1) Il n'a donné que des extraits de son texte.

il mettait tout son talent et tout son cœur qui étaient riches et généreux. Il fut un grand chirurgien bergeracois. Il fut encore plus un homme de bien, aimé et respecté de tous.

Peu avant, décédait au Fleix notre ancien camarade Jean Morize, ministre plénipotentiaire, qui fut l'un des plus remarquables sujets qui aient passé par notre collège. En quittant Bergerac, il entra brillamment à l'Ecole Normale Supérieure où l'avait précédé l'un de ses frères, le père de notre ami René Morize, et en sortit aussi brillamment.»

A son sujet, Gaston Bost rappelle un souvenir qui lui permet d'évoquer en même temps la mémoire de Paul Petit :

« Un jour, en entrant en classe de première, Paul Petit me dit :

— Je suis satisfait de votre dernière composition de français ; jusqu'à présent vous êtes le premier.

— Ah ! Et avec quelle note ?

— Je crois bien que vous avez 13.

Alors il lui demande avec quelque impertinence :

« Vous notez sur 13 ou vous notez sur 20 ? »

Explosion de fureur de Paul Petit :

« Si je vous ai donné 13, c'est que vous méritez 13 et pas 14, ni 13,5 ! J'ai eu ici, Monsieur, un élève à qui je donnais 18, 19 et même 20. Son nom vous est du reste familier : il s'appelait Jean Morize. Mais entre son gabarit intellectuel et le vôtre, mon gaillard, quel monde ! »

« Or, il y a quelque temps, poursuit Gaston Bost,

je racontais cette anecdote à Jean Morize que j'étais allé voir dans sa propriété du Fleix. Elle eut le don de le mettre en joie et il me déclara sans rire :

— Paul Petit fut mon meilleur maître et je l'admirais surtout, mon cher, pour la sûreté de son jugement.. »

« Après cela, ajoute le président parisien,

« je n'avais plus qu'à perdre toute illusion — si j'en avais encore — sur mes ressources intellectuelles. »

Puis il en vient à parler de nos compatriotes, de Montaigne et surtout de Maine de Biran. Il rappelle que dans le *Bulletin* de 1942 Robert Coq a relaté que, dans un discours de distribution des prix, Maine de Biran, alors qu'il était sous-préfet de Bergerac, s'adressant en 1809 aux élèves du collège, rue Saint-Esprit, leur a dit en substance :

« Vous passez ici le meilleur de votre vie. Vous n'avez pas de responsabilité et il vous suffit d'écouter et d'obéir pour être sûrs de réussir. »

« Eh bien là, affirme-t-il,

« je ne suis pas d'accord, car si j'ai gardé un souvenir heureux de mes années de collège, parce que j'y ai rencontré de bons camarades et de bons maîtres, je n'ai pas oublié non



plus certaines versions que je n'arrivais pas à traduire, certains problèmes dont je ne parvenais pas à trouver la solution, certaines matières qui ne m'intéressaient que très relativement. Plus tard, au contraire, nous sommes libres de choisir l'activité qui nous intéresse le plus et si l'âge mûr nous vaut des responsabilités, n'est-ce pas là que réside l'un des premiers attraits de l'existence ? Mais, en fait de responsabilités, encore faut-il savoir les situer et ne pas ressembler à cet ivogne dont la tête était venue heurter la chaussée et qui, voyant passer une petite femme à côté lui, s'écria :

— Oh ! vous qui faites le trottoir, pourquoi l'avez-vous fait si dur ? »

« En tous cas, conclut-il,

nous avons sur le plan de l'Amicale des hommes qui savent, eux, prendre leurs responsabilités. J'ai nommé Robert Coq à Bergerac et Jean Gagnaire à Paris. C'est à eux que nous devons la vitalité de notre Association, la réussite de nos réunions et celle de ce soir en particulier. Buvons à leur santé, mes chers camarades ! »

## Discours du Docteur Michel ROUSSEAU

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous transmettre les regrets les plus sincères de notre cher ami Robert Coq qui, pour la première fois, n'a pu assister à cette cérémonie qu'il a su si bien organiser. Je l'ai quitté hier soir, à Bergerac, particulièrement ému, cloué par la maladie, dans sa maison de la rue Valette, où il était revenu la veille. Rassurez-vous cependant car si cette maladie n'est pas diplomatique, elle n'est pas pour autant inquiétante, mais très sincèrement, puisqu'il était déjà à Paris depuis le 26 novembre, il a dû rentrer chez lui avant-hier. L'année dernière, nos rôles étaient différents car c'était lui qui m'excusait.

Oui, voici une année déjà, en hommage aux sacrifices de nos aînés, je devais représenter notre Association sur la tombe de l'Inconnu. Je n'ai pu accomplir ma mission, obligé par les circonstances à prendre, sur la table d'opération, une place bien connue, réservée à ces braves gens qui répondent au nom admirable de « patients ». Je veux remercier ce soir tous ceux qui, malgré ma défaillance, m'ont fait le très grand honneur de me désigner à nouveau, me témoignant ainsi une marque de sympathie qui me touche profondément.

Si l'an dernier j'avais pu me joindre à vous, j'aurais certainement été porteur d'un message d'affection et de reconnaissance dicté par notre cher vieux Président qui, demeuré à Bergerac par ordre de la Faculté, blotti dans l'âtre d'une vaste cheminée bien de chez nous, aurait, j'en suis certain, été des nôtres par la pensée. Mais voici qu'aujourd'hui je ne puis que porter témoignage de la très grande place que tenait en son cœur notre association, sa grande famille, dont il connaissait tous les membres, reportant sur chacun son affectueuse et patriarcale amitié.

Notre Président n'est plus, mes chers camarades. Nous ne verrons plus à la fin de nos banquets sa lourde silhouette se lever, nous tenant alors sous le charme de ses discours, reflets de son immense culture générale et de son sens psychologique et humain. Nos bulletins, heureusement, nous permettront, durant les longues soirées d'hiver, de lire et de méditer ces pages émaillées de poésie, empreintes d'idées philosophiques.

Notre collègue l'avait forgé ; il lui gardait une reconnaissance profonde. Né dans la Double aux épaisses forêts, le hurlement des loups et la grande misère d'une population décimée par les fièvres éveillaient en lui une vocation qui le prédestinait à devenir un « ennemi de la mort ».

L'enseignement prodigué au collègue par ses maîtres, envers lesquels il conservait une pieuse reconnaissance, devait lui permettre d'accéder au Concours général et d'être l'érudit que nous avons tous connu.

La Faculté, enfin, allait le désigner comme le successeur de nos deux grands aînés les docteurs Cayla et Daude-Lagrave.

Vous avez su, mes chers camarades, en le maintenant parmi vous à une place qui lui était chère, adoucir l'amertume de l'isolement de la retraite, et vous avez fait plus encore

en réalisant son vœu : permettre au fils de continuer à veiller sur les destinées de notre Association. Et je suis chargé, ce soir, de vous exprimer les regrets de notre nouveau président, que la rigueur de notre profession empêche d'être parmi nous.

Oui, mon père aimait son collègue. Mais ne nous a-t-il pas communiqué cet amour ? Il n'est pour s'en convaincre que de constater la joie de tous ces « potaches » que nous sommes lors de nos assemblées générales. Nombreux sont ceux qui viennent, et de très loin, ralliés par notre cher bulletin, trait d'union indispensable entre nous, si finement rédigé par l'âme de notre Association : vous l'avez reconnu, par Robert Coq, qui entretient ainsi chez nous bien vivante la flamme du souvenir de notre vie de collégiens.

Chaque année, durant quelques heures, revivent nos vieux maîtres : les professeurs Cambos, Pucheu, Lalesque, Paul Petit. Personnellement, étant demeuré au collège de la classe de huitième à la classe de philosophie, j'ai eu le triste privilège d'assister au départ de tous ces maîtres prestigieux. M. Cambos enseignait en septième pour la dernière fois, M. Pucheu allait abandonner la sixième, M. Garde prenait sa retraite. En première, M. Petit devait nous quitter au printemps, terrassé par une maladie inexorable. M. Brousse cachait derrière son énorme moustache et son air menaçant un cœur de père de famille. Notre principal, M. Jaucent, à la barbiche impériale, présidait chaque samedi à la lecture du résultat des compositions et à la distribution des heures de retenue, cependant qu'un de mes maîtres qui enseignait en classe de cinquième et en classe de troisième ne cessait de me surprendre. Arrivant au collège en portant son parapluie par le petit bout, interrompant systématiquement l'élève qui essayait d'expliquer un texte pour passer la parole à « Monsieur... euh... euh... le même ! », il s'agissait du professeur Pierre Petit. Ce brave homme m'a toujours dit que je faisais de gros progrès en thème latin !...

Il est bon ainsi, parfois, de revivre ses souvenirs. Comment ne pas dire alors avec Beaudelaire : « Aux yeux du souvenir, que le monde est petit... »

Ce matin, quittant Bergerac à l'aube, je voyais peu à peu s'estomper nos forêts de Dordogne. Les chaudes teintes de l'automne commencent à faire place au dépouillement de l'hiver. Nos châteaux, orgueil de notre Périgord, fièrement campés, dominant les vallées, paraissent plus austères. Le brouillard, le vent et la pluie rapprochent du canton nos paysans qui, le soir, à la veillée, manquant leur tabac, content aux enfants les merveilleuses histoires de l'ancien temps. Mais, ici, que faisons-nous nous-mêmes, grâce à vous, en plein cœur de Paris ? Ne sommes-nous pas de vrais Périgourdins heureux de faire revivre notre jeunesse, égrenant nos souvenirs d'enfance ? Oui, vous avez su, et je vous en félicite, maintenir dans notre capitale une association de copains qui nous permet de nous retrouver ce soir dans cette chaude ambiance de franche camaraderie.

Ces dames ont bien voulu venir embellir notre réunion. Qu'elles soient ici remerciées. Merci à vous, Monsieur le Président, merci à l'ami et animateur qui est toujours ce cher Gagnaire, merci à vous tous qui avez su, ce soir, créer dans ce Paris, où on se sent si seul, cette atmosphère toute bergeracoise.

Voici venir l'hiver, bien sûr avec son triste cortège, mais aussi avec, bientôt, l'agréable période des souhaits et des vœux de nouvel an.

Puisse 1967 apporter à chacun de vous bonheur et santé.

Puisse votre cher groupe parisien demeurer et s'épanouir !

Puisse, enfin, notre Association rester bien vivante et continuer à être pour nous tous le foyer de l'amitié.

## **La Flamme en 1967**

Le jeudi 30 novembre 1967, à 18 h 30, l'Association ravivera la Flamme, pour la septième fois, sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris.

M. Gaston Bost, président du groupe parisien, a désigné pour accomplir le geste sacré notre camarade Louis Huraut, ancien combattant, médaille militaire et croix de guerre 1914-1918.



Les anciens élèves, les membres d'honneur, les membres honoraires et les amis de l'Amicale sont priés de venir nombreux à cette cérémonie patriotique ; les camarades en résidence à Paris ou dans la région parisienne ont le devoir de répondre à l'invitation qui leur sera adressée par le président Gaston Bost.

Selon la tradition maintenant établie, ce même jour 30 novembre 1967 un dîner, auquel les dames seront les bienvenues, sera servi à 19 h 45. Les inscriptions devront parvenir au dévoué secrétaire général parisien, M. Jean Gagnaire, 18, rue de la Ferme, 94 - Le Perreux-sur-Marne (tél. 324-21-84), qui fera connaître le prix du repas avec le nom et l'adresse du restaurant.



C. I. C. I. é « Sud Ouest »

LE DRAPEAU DE LA FLAMME (JEAN CHAMINADE, RENÉ MORIZE, PIERRE CHARROPPIN)





LE GESTE SACRÉ

Cliché « Sud-Ouest ».



M. LOUIS HURAUT FLEURIT LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU



Cliches « Sud-Ouest ».

M. LE DOCTEUR MICHEL ROUSSEAU SIGNE LE LIVRE D'OR DE LA FLAMME



## PETITE CHRONIQUE BORDELAISE

---

La camaraderie entre anciens élèves de notre lycée Henri-IV de Bergerac, à quelque génération qu'ils appartiennent, quel que soit le lieu où ils se trouvent, est une réalité bien vivante. Les Parisiens en sont un brillant exemple ; quoique moins bien organisés que ces derniers, les Bordelais n'en sont pas moins actifs.

Au cours de l'année 1967, ils ont eu l'occasion de se réunir par deux fois : la première le 12 avril, la seconde le 21 juin dernier.

Sous l'impulsion de Paul Masmontet, le premier dîner avait pour but de renouer des liens entre jeunes et moins jeunes afin de lancer une action plus importante. Nous avons pu réunir treize convives sous la présidence du doyen d'âge, Guy Filhoulaud. Les convocations avaient été adressées à des camarades connus et, de ce fait, de nombreuses omissions avaient été commises.

Cette première assemblée décida, à l'unanimité, qu'il fallait se réunir une nouvelle fois avant les vacances. Mais, cette fois, il serait fait appel à tous les camarades, sans exception, habitant Bordeaux et la banlieue. L'annuaire paru sur le Bulletin n° 38 a été un auxiliaire particulièrement précieux pour ce travail.

Dix-sept convives, allant du doyen d'âge René Gauthier, président de table, à la génération des moins de 40 ans, se sont retrouvés autour de la même table, à l'« Ecu d'Argent », 66, rue Saint-Rémi, avec le même enthousiasme et la même joie. Notre plaisir a été accru par la présence de notre camarade Georges Brassem, de Bergerac, qui, de passage à Bordeaux, avait bien voulu accepter de se joindre à nous.

La réponse des générations les plus anciennes a été un encouragement et nous espérons adopter pour l'année 1967-68 le principe de deux ou trois autres réunions. Certes, nous sommes loin des « quarante » traditionnels des réunions parisiennes. Notre ambition est plus modeste. Nous souhaiterions seulement donner à tous les anciens de Bordeaux l'occasion de se retremper au moins une fois par an, chez eux, dans cette ambiance de franche camaraderie qui a caractérisé nos précédentes réunions.

Ont participé aux différents dîners les anciens élèves dont les noms suivent : Edwards Audy, René Biraud, Jean-Louis Breton, André Billat, Jean Castanier, Jean Cousset, Marcel Dreuil, Pierre Dupuy, Yves Fénelon, Guy Filhoulaud, Jean Forie, Pierre Foucaud, René Gauthier, Yves Lartigue, René Marvier, Paul Masmontet, Jean Paris, Gaston Villadary, Claude Wetzels, et Georges Brassem (de Bergerac).

Ceci prouve que, contrairement à certaine légende, l'âge intervient peu dans les rapports amicaux qui unissent les anciens de notre vieux « bahut ». C'est pourquoi nous espérons bien que tous feront un effort pour que le



nombre des convives de nos prochains repas soit en augmentation. Les convocations seront adressées en temps voulu pour permettre à chacun de prendre ses dispositions pour se libérer en conséquence.

Jean FORIE.

*Note* : L'Amicale est heureuse de voir renaître la « succursale bordelaise » et rappelle que, le 25 juin 1951, Marcel Bocage avait réuni au Restaurant de Paris vingt-deux convives dont le président Pierre Rousseau et le secrétaire général Robert Coq.

---

## Délibérations du Conseil d'Administration

---

*Le jeudi 7 septembre 1967,*

A 18 heures, 54, rue du Professeur-Pozzi à Bergerac.

*Présents* : Jean Barthe, Robert Coq, André Delpérier, Amaury de Madaillan, Pierre Pucheu-Casadeban, René Rousseau, Albert Védri-nes, Lucien Videau.

*Excusés* : Michel Manet, Christian de Meslon.

— On adopte, après lecture et sans modifications, le procès-verbal de la dernière séance du 12 septembre 1966.

— Le Trésorier communique la situation financière au 31 décembre 1966, telle qu'elle sera présentée à l'assemblée générale de 1967.

— Le 38° *Bulletin* a paru le samedi 1<sup>er</sup> octobre 1966 et le secrétaire général annonce que le 39° *Bulletin* est sous presse et sortira en fin de mois.

— On arrête le programme de la fête annuelle du dimanche 22 octobre 1967, qui sera présidée par le général de division Maurice Sarazac, ancien élève.

— L'Amicale ravivera la Flamme le jeudi 30 novembre 1967, sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, à 18 heures 30, à Paris.

— Le tombeau de la famille Augiéras sera fleuri pour la Toussaint.

— La séance est levée à 19 heures.

# LA PETITE HISTOIRE DU COLLÈGE

---

## Le collège en 1867

Le budget prévoit 20 900 francs de recettes et la même somme en dépense.

La distribution des prix est faite le 12 août, au théâtre de la Salle des Ouvriers, place Gambetta, artistement fleurie. Un jeune professeur de rhétorique, M. Cazamian, prononce le discours d'usage en posant la question : « Pourquoi l'Université n'a-t-elle pas encore définitivement introduit dans ses classes l'étude de la littérature contemporaine ? » Alliant la critique à l'érudition, il concilie les lentes et prudentes traditions universitaires avec les aspirations de la jeunesse et reconnaît que les contemporains ne sont pas toujours de bons juges des œuvres contemporaines. Il lance l'idée d'élever à Bergerac une statue de Maine de Biran. M. de Masin, sous-préfet, qui préside la cérémonie, parle des classes d'adultes créées au collège par le principal et de la mise en route d'un enseignement secondaire spécial préparant aux écoles des Arts et Métiers. Il évoque les succès des élèves aux examens et aux concours académiques.

## Le lycée en 1967

On compte 730 élèves (150 internes, 250 demi-pensionnaires et 330 externes).

L'établissement a été centre d'examen pour le baccalauréat les 19 et 20 juin et les 21 et 22 septembre et pour le brevet les 3 et 4 juillet.

La distribution solennelle des prix, toujours jumelée pour les deux lycées — Henri-IV (garçons) et Maine-de-Biran (filles) — a eu lieu le mercredi 5 juillet, à 15 heures, au cinéma Cyrano, rue des Carmes, sous la présidence de M. Jacques Chouteau, maître de recherches à l'Institut expérimental des Tabacs, président de l'Association des Parents d'élèves des lycées.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Gilbert Dalla Rosa, agrégé de l'Université, professeur d'histoire et de géographie. L'ardeur juvénile et bien excusable de ce dernier a été déçue par la « porte dérobée et sans majesté » de notre collège aux « murs lépreux », aux « fenêtres grillagées et tristes » et par la « salle de classe que le poids des ans n'a pas rendue accueillante ». Les grillages des fenêtres remontent à 1936, lorsque les grands élèves ont exprimé le désir de jouer au tennis dans les cours ; le principal a alors demandé à notre Association de faire protéger les fenêtres pour éviter aux familles de faire trop souvent les frais du vitrier. Les murs lépreux peuvent facilement se récrépir et si le collège est bien près d'être centenaire il n'en est pas moins construit avec d'excel-

lents et solides matériaux. Les intrados et les extrados de ses couloirs donnant sur les cours sont faits d'énormes pierres naturelles assemblées en clés de voûte, des pierres comme on ne sait plus en tailler de nos jours et que les tracteurs-niveleurs auraient du mal à démolir. Le nouveau lycée serait alors fait de parpaings et de béton et l'entrée, qui serait ornée de colonnes en tuyaux de ciment, ne gagnerait probablement rien en majesté. Mais évidemment les classes de remplacement correspondraient peut-être à l'échelle des nouveaux effectifs scolaires.

M. Dalla Rosa parle ensuite de sa mission ingrate de faire aimer l'histoire et la géographie, disciplines littéraires contribuant à former « l'esprit de finesse ». En histoire, l'accent doit être mis sur les grands courants d'évolution en restreignant la part de l'histoire événementielle ; en géographie, une importance croissante doit être donnée à la géographie humaine et économique aux dépens de la géographie physique. Le couronnement de ce programme sera constitué par l'étude des civilisations où l'histoire et la géographie seront confondues et mêlées pour mieux faire comprendre les problèmes complexes du monde contemporain.

Dans sa réponse, M. Chouteau constate, sans l'accentuer, la description sévère de notre lycée faite par le professeur. Il voit dans les maîtres des dispensateurs des nourritures intellectuelles aboutissant au baccalauréat qui apparaît aux candidats pas toujours affamés comme un gâteau de lune dont on leur distribue les parts.

La formation agronomique du président voit aussi dans les professeurs des laboureurs talentueux dans les mains expérimentées desquels les parents d'élèves n'ont pas toujours la possibilité de mettre un champ d'étoiles ou un écheveau de lumières. Aussi, il appartient aux jeunes d'avoir conscience de leurs responsabilités et si leurs professeurs sont responsables de leur enseignement, il leur incombe, de leur côté, d'être coopératifs. Ni leurs professeurs, ni leurs parents, malgré leur science et leur dévouement, ne peuvent faire l'effort à leur place. Si d'excellents moyens de travail leur permettent de puiser à pleines mains dans de grandes possibilités d'avenir, puissent-ils se souvenir qu'avant de profiter il faudra vivre et travailler. Il leur appartient à eux seuls de préparer des lendemains qui chantent...

Des applaudissements vont aux deux orateurs et à la société sœur des parents d'élèves.

\*  
\*\*

M. Pierre Faugère, principal, est admis à faire valoir ses droits à la retraite. L'Association lui adresse ses regrets et ses vœux cordiaux, en formant des souhaits de bienvenue pour son successeur, M. Yves Arramond, qui vient de Fleurance (Gers).



*Prix de dessin Emmanuel-Aubert* : Jacques PAYAN (3<sup>e</sup> M 1) et Jean-Jacques ROMANELLO (3<sup>e</sup> M 2).

*Prix offert par le docteur René Rousseau, président de l'Amicale* (dissertation philosophique) : Jacques AUBARD (philosophie).

\*

\*\*

L'Amicale a couronné ses lauréats :

*Grand Prix d'Honneur* (composition française en première) : Bernard VIGNERON (mathématiques).

*Prix Georges-Augieras* (composition française en première) : Gérard WOLTERS (1<sup>re</sup> C).



M. LAMENDOUR  
vu par Xam

## VIEUX SOUVENIRS DU COLLÈGE

Qui se souvient encore de Paul Lamendour, qui fut maître-répétiteur du temps du principal M. Vieussens et du surveillant général M. Brousse ?

C'était un grand diable efflanqué, qui faisait malade et triste autant que frileux. Il était né à La Réunion ou à Madagascar et avait la nostalgie des pays du soleil.

Fort cultivé, il fit une carrière brillante dans la magistrature et fut longtemps procureur de la République, puis avocat général de la province d'Antalahua (Madagascar). Il est depuis longtemps décédé.

De son passage au collège de Bergerac, les anciens ont retenu quelques-unes de ses réflexions, pittoresques et emphatiques :

Au réfectoire, quand il était maître d'internat : « On nous a servi des mets qui auraient fait frémir l'âme de Lucullus ».

Le dimanche, alors qu'il était le correspondant de plusieurs élèves, à l'heure du départ de la promenade officielle, il les groupait à part devant la loge du concierge et criait au principal, à l'autre bout de la cour d'honneur : « M. le Principal, j'amène ma division ! »

Bien que foncièrement bon, il n'était pas tendre pour les mauvais élèves et les crétins ; témoin ces deux notes qu'on lui attribue : « Elève paresseux, dissipé, nul » ; ou encore : « Travaille comme un cheval, réussit comme un âne ».

Paul CHEVASSUS.

## **Analectes des lettres inédites de Maine de Biran à Ampère**

A l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de Maine de Biran, M. Henri Gouhier, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, a présenté en 1966 dans la *Revue internationale de Philosophie* des lettres inédites de Maine de Biran à son ami André-Marie Ampère, mathématicien et physicien.

Ces lettres sont datées de Bergerac ou de Grateloup, près Bergerac, et des Eaux-Bonnes, de 1808 à 1819.

Pendant ces douze années, Ampère a été successivement membre du bureau consultatif des Arts au ministère de l'Intérieur, puis inspecteur de l'Université impériale et enfin inspecteur général de l'Université.

On trouve dans cette correspondance une documentation sur la création et la mise en marche de notre Collège qui n'ont pas été sans difficultés ni sans écueils.

\*  
\*\*

Bergerac, le 29 octobre 1808.

C'est d'abord de notre collègue de Bergerac que je dois vous parler.

Lorsque j'arrivai à la sous-préfecture, je trouvai l'école secondaire de cette ville dans un état de décadence et d'abandon qui m'affligea et je résolus de tout tenter pour la relever. Je fus parfaitement secondé dans ce dessein par le directeur de l'école, M. Berrut (1), homme de mérite mais un peu affaibli par l'âge ; je le fus surtout par M. Desgranges, ex-professeur de mathématiques à l'école de marine de Brest, qui vint heureusement s'établir à Bergerac presqu'en même temps que moi.

Après avoir concerté avec ces deux hommes, que j'adjoignis d'abord à la direction de l'école secondaire, le plan d'un meilleur système d'enseignement, je fis concourir plusieurs pères de famille aux dépenses pour l'organiser de la manière la plus complète possible ; nous fîmes venir de nouveaux professeurs de mathématiques et de langues pour l'école secondaire. Et comme l'instruction primaire n'était pas moins en défaut dans cette ville, j'écrivis à Pestalozzi, à Yverdon, pour me procurer un instituteur propre à répandre parmi nous cette méthode dont j'avais eu l'occasion d'apprécier les avantages.

---

(1) Voir notre *Bulletin* de 1959 n° 31, p. 19.

Notre collège, ainsi revivifié, a eu dans le cours de cette dernière année tous les succès que nous pouvions attendre, et j'ai recueilli le prix de tous mes soins dans la distribution des prix que j'ai faite solennellement à la clôture des classes (1).

Il s'agit aujourd'hui de soutenir mon ouvrage. L'école secondaire de Bergerac, étant communale, peut, d'après la loi sur l'université, être érigée en collège lorsque les directeurs auront rempli les conditions nécessaires pour obtenir le diplôme. Mais il y a un autre établissement, fondé dans notre ville depuis deux ans par le curé de Bergerac, qui, sans pouvoir rivaliser avec le collège sous le rapport du mérite, n'en attire pas moins à lui un assez grand nombre d'élèves et menace encore l'institution d'une décadence prochaine si nous n'avons pas quelque moyen légal de paralyser un ascendant d'autant plus redoutable qu'il est fondé sur l'empire des consciences. M. le Curé de Bergerac va sans doute demander aussi un diplôme comme chef d'institution particulière : si les autorités locales étaient consultées sur la délivrance de ces diplômes, nous pourrions, le préfet et moi, observer aux chefs de l'Université qu'un seul établissement où l'on enseigne les mathématiques et les langues suffit à notre ville, que deux écoles principales de cette espèce ne peuvent que se nuire réciproquement et que si, à côté de celle qui a été originairement formée sous les auspices de la loi, qui mérite à tous égards la protection de l'autorité, il s'en est formé une autre, sans titre ni droit, où l'enseignement, tout fondé sur des routines aveugles, est circonscrit dans d'étroites limites, réduit à une mauvaise latinité, et bien plus propre à arriérer l'esprit des élèves qu'à assurer ses progrès : c'est celle-ci, sans doute, qui doit être sacrifiée.

Voilà, mon cher ami, le sujet vraiment intéressant pour moi sur lequel j'ai désiré avoir votre opinion particulière et celle de vos collègues avec qui vous avez des relations plus intimes... Quel est le moyen d'assurer, sous le nouveau régime de l'enseignement public, la prépondérance d'une école secondaire dont le mérite est reconnu et qui peut, quand on voudra, en fournir des preuves, sur une institution particulière qui prétend rivaliser, sans avoir aucun des moyens nécessaires et avec un système d'instruction vicieux ? L'Université accorde-t-elle des diplômes à tous ceux qui remplissent les conditions matérielles, sans égard pour les convenances, les localités et sans consulter les administrations ? Recevrait-elle des observations qui lui seraient adressées, à cet égard, par une autorité telle que le préfet ou le sous-préfet ?

Je vous prie, mon cher ami, de me fixer le plus tôt possible sur ces questions. Veuillez en conférer avec votre collègue Villars qui doit avoir reçu une lettre d'un de nos directeurs, son ancien collègue, sur le même sujet.

---

(1) Bibliothèque de l'Institut, manuscrit 2.135, fonds Naville f.f. 58-74, et Archives municipales de Bergerac, fonds Faugère, 2<sup>e</sup> carton, n<sup>o</sup> 84.



Grateloup, le 5 janvier 1809.

...J'ai aussi à vous consulter encore sur l'établissement de M. Desgranges. D'après la loi nouvelle, il est clair que pour donner quelques stabilités à l'institution, il faut la faire ériger en collège : le conseil municipal le désire et va délibérer à ce sujet ; il doit aussi émettre son vœu pour que M. Desgranges soit nommé principal du collège.

Mais nous avons lieu de contraindre l'influence des prêtres auprès du recteur, et je sais que le curé de Bergerac travaille pour faire nommer un homme à lui et qui tiendrait le collège pour son compte. (N'y) a-t-il pas moyen de paralyser cette influence ? En formant un collège à Bergerac, le conseil municipal ne peut-il pas désigner M. Desgranges pour être principal provisoire, en attendant la nomination de Son Exc. le grand maître ? Et le vœu que manifesterà ce conseil ne pourra-t-il pas contrebalancer l'opinion du recteur, si elle venait à être contraire à celui que nous désirons ?

Je vous prie de me répondre le plus tôt possible dans ces deux questions après avoir pris les renseignements nécessaires près de vos collègues : vous sentez que l'objet est pressant ; il s'agit du sort d'un homme qui a toute espèce de droits à la reconnaissance des pères de famille et à la mienne bien particulièrement.

\*  
\*\*

Bergerac, le 10 décembre 1810.

...Je viens encore mettre votre complaisance à l'épreuve pour un objet dont je vous ai parlé bien souvent. Il s'agit de l'institution de MM. Berrut et Desgranges. Ces deux co-directeurs ont fait depuis la fin de l'année scolastique un arrangement entre eux, tel qu'il est indifférent aujourd'hui que le diplôme de l'Université soit accordé à l'un ou à l'autre. M. Berrut l'a demandé d'abord en son nom parce qu'il a espéré de se préparer par là un meilleur traitement de retraite : c'est à cela qu'il aspire uniquement. M. Desgranges est et continuera à être, par le fait, le directeur principal de cet établissement auquel je tiens, comme vous savez, à cause de lui et parce que je lui connais tous les moyens nécessaires pour le bien conduire : mais il est temps d'assurer le sort de cette institution et de la mettre à l'abri des coups de la haine et de l'envie ; pour atteindre ce but désiré, il faut, mon cher ami, que vous m'aidiez de votre appui près du grand maître de l'Université pour faire expédier le plus promptement possible le diplôme demandé au nom de M. Berrut comme chef de l'institution de notre ville, toutes formalités ont été emplies auprès de M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux, et je suis assuré qu'il a déjà envoyé sa proposition au chef de l'Université. Veuillez bien vous informer dans les bureaux de ce qui a été fait à ce sujet et s'il y avait quelques nouveaux obstacles je vous serais bien obligé de m'en informer sur-le-champ.

\*  
\*\*

Nul ne pouvait mieux que M. le professeur Henri Gouhier (qui a publié de 1954 à 1957 une édition intégrale en trois volumes du Journal de Maine de Biran) nous donner d'aussi précieux renseignements en faisant paraître cette partie inédite de la correspondance adressée par le Sous-Préfet de Bergerac à Ampère.

M. le professeur Henri Gouhier est en effet un « biranien » qui a travaillé à Grateloup dans la bibliothèque du maître, chez M. et Mme Gaëtan de Ramefort, ce Haut-Lieu de la philosophie où il a moissonné une gerbe de souvenirs qui ne faneront jamais.

Dans la légèreté de l'air qu'on y respire, la flamme et l'intelligence subsistent avec le parfum d'une époque lointaine.

Robert COQ.

---

## ***Nouvelles littéraires***

Mlle Odile-Dominique Henri, ancienne élève des petites classes de notre collège et fille de notre camarade le docteur Guy Henri, a été lauréate à la XIII<sup>e</sup> Foire-Exposition des Rives de la Dordogne en 1966 d'un des prix littéraires des Grands Vins de Bergerac, avec une ode de vingt quatrains d'alexandrins à la gloire de nos crus.

Nous serions heureux de reproduire ici ces charmantes strophes :

C'est un nom qui tinte et qui chante  
Jusqu'aux confins de l'univers  
Grâce aux poètes dont les vers  
Ont révélé son âme ardente...

mais l'Amicale est tenue par la décision du Conseil d'administration du 31 août 1965 qui a décidé de ne plus insérer de vers dans notre *Bulletin* afin de lui conserver son unique rôle de cahier de liaison.

Ce qui n'exclut pas de féliciter l'auteur dont la poésie juvénile est de grande espérance.

## *Souvenirs de tranchée*

---

Un cas de fraternisation, dont je fus involontairement à l'origine, se produisit le matin du 15 novembre 1915 dans les tranchées de Neuville-Saint-Vaast, durant la guerre 14-18.

J'étais à l'époque sergent au 108<sup>e</sup> R.I. (6<sup>e</sup> compagnie, lieutenant Bosserelle). Ma section, la 2<sup>e</sup>, était en première ligne dans le secteur du Labyrinthe, en face de Vimy. La nuit avait été particulièrement calme lorsque, dans la grisaille du jour qui se lève, à l'heure où les cuistots de la roulante apportaient le jus matinal, j'entendis une voix qui m'appela : « Sergent ! Les boches font des appels en agitant leurs calots ! » C'était Allemandou, un poilu de ma section, qui, étant de garde au créneau et se souvenant que je parlais un peu l'allemand, m'informait de l'événement.

Un rapide coup d'œil au périscope me permit de vérifier qu'il n'avait pas été victime d'hallucinations, car cinq ou six têtes, se profilant bien au dessus du parapet, nous adressaient des « Guten Morgen, Kamerad ! » en agitant les mains ! Montant sur la banquette de la tranchée, je répondis à mon tour par un salut de la main. Puis une voix allemande me proposa un échange de jambon allemand contre du vin français !

Je commis alors l'imprudence de traduire cette proposition à Allemandou qui, sans plus attendre, abandonnant son « Lebel » et flanqué de son inséparable bidon de pinard, prit la direction des tranchées allemandes, d'autant plus faciles à atteindre que peu de barbelés, de part et d'autre, en interdisaient l'accès.

Les Allemands, voyant arriver vers eux un soldat français ayant pour toute arme un bidon autour du cou, sortirent à leur tour des tranchées, ce que voyant, comme une traînée de poudre, et des deux côtés, tout le monde en fit autant ! Ce fut un véritable va-et-vient pacifique entre les lignes !

Resté prudemment dans la tranchée, j'avais engagé la conversation avec mon voisin d'en face, à qui je fis savoir qu'étant resté une dizaine de mois dans son pays, à Elberfeld, je le priais de bien vouloir transmettre mes amitiés à la famille qui m'avait hébergé, 1 Scheibenstrasse à Elberfeld, et plus particulièrement à une jeune fille dont je lui donnais l'adresse : 29 Obergärnerwaldstrasse. Il me promit que mes deux commissions seraient faites et je sus plus tard, en 1921, au cours d'un voyage d'affaires que je fis outre-Rhin en compagnie de mon regretté et cher camarade de collègue Jean Bos, qu'un caporal du 18<sup>e</sup> Bavaois avait fidèlement transmis le double message dont je l'avais chargé dans d'assez exceptionnelles conditions !



Quant à la séance de fraternisation, telle une rose, elle ne vécut que l'espace d'une très courte matinée, les Allemands ayant fait comprendre au bout d'une demi-heure de récréation qu'il était temps de regagner les créneaux respectifs. Et chacun s'en fut chez soi. Puis les artilleurs, sans doute jaloux de ne pas avoir participé à cette sauterie imprévue, nous firent comprendre à coups de 210 que la plaisanterie n'avait que trop duré. Et le secteur ne connut jamais plus de répit.

Plus tard, exactement le 26 janvier 1916, à 6 h 30 du matin, ces mêmes tranchées françaises de la fraternisation sautaient sous l'effet des mines allemandes. Les pertes furent très sévères des deux côtés. Les deux entonnoirs nés de ces explosions furent baptisés B 4 et B 6 par l'état-major. Ils portent aujourd'hui le nom de « Tranchées Canadiennes ».

Touristes qui passez sur la route nationale Arras-Lens, vous pouvez presque les apercevoir en bordure de la route. C'est là qu'une partie de ma section — la 2<sup>e</sup>, de la 6<sup>e</sup> compagnie — y fut ensevelie.

Roger REBIÈRE (classe 13)  
*ancien élève.*

---

## EN FEUILLETANT LE LIVRE D'OR

---

*Au terme d'un long voyage, du lac Champlain aux bords de la Dordogne.*

René MORIZE (24 octobre 1965).

*Quarante ans après, on se reconnaît. C'est magnifique !*

Gaston VILLADARY.

*C'est à l'âge mûr que la porte s'ouvre sur les souvenirs.*

Christian DE MESLON (23 octobre 1966).

---

### ADRESSES :

*du Président :* Docteur René Rousseau, 14, boulevard Maine-de-Biran, à Bergerac. Tél. 57.03.84.

*du Secrétaire général :* Robert Coq, Les Trois Pavillons, 103-105, rue Valette, à Bergerac. Tél. 57.04.72.

*du Trésorier :* Jean Barthe, 3, rue de Coulmiers, à Bergerac.



## René MORIZE

(1906 - 1967)

Nous avons eu la tristesse de perdre l'un des membres les plus éminents de notre Association.

René Morize est mort à Paris le 7 mai 1967. Il était près de nous à notre dernier banquet, avec son dynamisme souriant et sa conversation pleine d'humour. Nous étions loin de craindre que ce lutteur serait contraint à l'abandon à 58 ans, c'est-à-dire en pleine force.

Il était né à Montauban le 20 novembre 1909, fils de Laure Fourgassié et d'André Morize. Son grand-père était pasteur protestant à Bergerac, au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Il entre au collège de Bergerac en 1915 continuant aux traditions de famille. Ses quatre oncles — deux Morize et deux Fourgassié — y ont déjà fait leurs études en compagnie de notre ancien Président qui qui en parlait souvent.

Il a 11 ans quand son père est nommé professeur à l'Université de Harvard. Il part pour les U.S.A.

C'est à l'Université de Harvard qu'il poursuit ses études, pour en sortir en 1922 avec le titre de « Bachelor of Sciences » de Middlebury College, avec les options Economie politique, Civilisation française, Italien, Espagnol et Musique.

Il en avait gardé un souvenir vivace et se laissait aller à en discuter avec passion. Il fonda d'ailleurs l'Amicale des Anciens Elèves du Middlebury Collège en France.

Entré à la Compagnie des Machines agricoles Deering-Mac Cormick, il en devient le représentant en France, successivement à Bourges, Tours, Paris, Lille, Nancy, au Maroc, en Algérie, en Tunisie.

En 1939, il est mobilisé et fait prisonnier à Dunkerque, où il était interprète auprès de l'armée anglaise.

Il gravit encore des échelons, et la mort le rejoint alors qu'il est assistant au directeur commercial de l'International Harvester-France, filiale de l'International Harvester Chicago (Mac Cormick International à Paris).

En 1955, il s'est marié avec Mme Yvonne Chevron dont il eut une fille, Laure.

L'Association des Anciens Elèves de Bergerac, qui fouille toujours dans ses archives pour découvrir les camarades qui nous honorent par leurs titres et leur mérite, le choisit pour présider notre fête annuelle en 1965.

Après le dîner du samedi soir qui précède notre banquet, par un

hasard bien heureux, nous pûmes nous entretenir ; j'en garde un souvenir qui a enrichi ma documentation.

Il a pu m'expliquer les problèmes des Américains, leur psychologie, leur manière d'envisager la vie.

J'aurais désiré que cette soirée ne finisse pas. C'était un bain d'air du large sur notre vie provinciale.

Nous avons eu beaucoup de peine et nous mesurons la perte que nous avons subie.

Que Mme et Mlle Morize, que M. et Mme Mourgeon soient assurés que nous ne l'oublierons pas.

Docteur René ROUSSEAU.

## NÉCROLOGIE

du RIEU de MAYNADIER (Georges), décédé à Paris (1<sup>er</sup>) le 25 octobre 1952, à l'âge de 58 ans.

LAMBERT (Paul), décédé à Paris (10<sup>e</sup>) le 2 février 1955, à l'âge de 79 ans.

PREVOT (Raymond), décédé à Mouleydier (Dordogne), le 23 février 1965, à l'âge de 46 ans.

FOURNIER (Pierre), décédé à Lamothe-Montravel (Dordogne) le 20 avril 1965, à l'âge de 56 ans.

DELBOURG (Pierre), décédé à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), le 7 novembre 1966, à l'âge de 78 ans.

MORIZE (René), décédé à Paris (16<sup>e</sup>) le 7 mai 1967, à l'âge de 58 ans.

LESCURE (Henri), décédé à Bergerac (Dordogne) le 7 mai 1967, à l'âge de 88 ans.

LONZI (Pierre), décédé à Périgueux (Dordogne) le 8 mai 1967, à l'âge de 69 ans.

TAMALET (Pierre), décédé à Vannes (Morbihan), le 30 août 1967, à l'âge de 59 ans.

### Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALLARD Henri (1886-1956)  
BÉNEY Robert (1897-1958)  
BERNARD Ambroise (1880-1962)  
CANTELAUVE Albert (1867-1939)  
CARMILLE René (1886-1945)  
DEJOUAS René (1891-1959)  
FABRE Albert (1879-1955)  
FOURNIER Charles (1892-1955)  
GOULARD Jacques (1895-1964)  
HAYTON Enriqué (1871-1953)

LIONNET Edmond (1870-1944)  
MATTER Paul (1872-1959)  
DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)  
MIRABEL Roger (1891-1950)  
MORIZE Marcel (1894-1939)  
NADAUD Pierre (1888-1944)  
NOUVEL Ernest (1869-1946)  
ROUSSEAU Pierre (1881-1966)  
VERGNIOL André (1893-1965)



B.M. de BERGERAC



3 2190 00063873 5

---

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILLAUD ET C<sup>1</sup>) BERGERAC

---

Dépôt légal du 3<sup>e</sup> trimestre 1967 (N° 796)



---

---

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE  
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS  
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION

---

---